



HAL
open science

Les stèles funéraires de la nécropole de Pont-l'Évêque : Contextes de découverte et étude du corpus.

Stéphane Venault, Simone Deyts, Yann Le Bohec, Yannick Labaune

► To cite this version:

Stéphane Venault, Simone Deyts, Yann Le Bohec, Yannick Labaune. Les stèles funéraires de la nécropole de Pont-l'Évêque : Contextes de découverte et étude du corpus.. Bulletin archéologique du cths, 2009, 35, pp.129-204. hal-00483613

HAL Id: hal-00483613

<https://hal.science/hal-00483613v1>

Submitted on 27 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les stèles funéraires de la nécropole de Pont-l'Évêque

Contextes de découverte et étude du corpus

Stéphane VENAULT¹, Simone DEYTS,
Yann LE BOHEC, Yannick LABAUNE²

En mémoire de Jean-Luc

Lors de l'été 2004, la fouille d'une vaste nécropole, en périphérie d'Autun, fut l'occasion de mettre au jour un lot de stèles funéraires en nombre tout à fait inattendu³. Après avoir examiné les contextes de leur découverte et livré nos interprétations sur les causes de leur enfouissement, nous présentons le catalogue de l'ensemble des monuments inscrits et sculptés, suivi d'une analyse iconographique et onomastique.

LE SITE (YL, SV)

La nécropole est située au nord-est de la ville antique au lieu-dit actuel Pont-l'Évêque, anciennement appelé « Champ-Saint-Roch » (fig. 1). Le potentiel funéraire du site est soupçonné depuis le XIX^e siècle avec la découverte d'un mobilier abondant à l'occasion des labours : il s'agit de plusieurs vases en verre, au moins deux cruches, un petit vase en alliage cuivreux orné d'un décor en relief⁴, une figurine zoomorphe en terre cuite blanche représentant un lapin⁵, ainsi que de diverses monnaies et des petits objets en alliage cuivreux. Mais le témoin matériel le plus significatif est sans nul doute un lot de 25 stèles mis au jour à la fin du XIX^e siècle. Cet ensemble comprend 14 stèles figurées⁶ représentant un enfant, un couple mère-enfant, mais également 12 adultes dont une femme, deux hommes avec des accessoires liés à l'écriture, ainsi que quatre artisans. Le lot comporte également 11 stèles à cartouche à queues d'aronde comprenant une épitaphe⁷. Excepté deux cas, le cartouche est systématiquement

1. Responsable scientifique de la fouille.

2. Responsable adjoint de la fouille.

3. Ces résultats que nous portons à la connaissance de tous n'auraient jamais vu le jour sans le travail et l'engagement de toute une équipe. Je remercie aujourd'hui chacun des participants à la fouille en rappelant leur nom : E. Belay, C. Besnier, J.-L. Broussard (†), A.-L. Bugnon, S. Cordenod, A. Couilloud, C. Fossurier, P. Gerbet, R. Haverbeque, L. Humbert, Y. Labaune, V. Marchaisseau, S. Mouton-Venault, B. Picandet, N. Tisserand, D. Sordoillet, B. Soum

4. C. Rolley, *Pot à décor en relief*, p. 140, n° 226.

5. L. A. Urban-Galindo, *Le suburbium d'Autun*, vol. 2, p. 66

6. C. Beauchamp, *Étude sociologique d'Augustodunum à travers les monuments funéraires gallo-romains*, n° 36 (ML 146), n° 41 (ML 673), n° 46 (ML 191), n° 70 (ML 812), n° 82 (ML 671), n° 95 (ML 761), n° 113 (ML 131), n° 114 (ML 150), n° 134 (ML 167), n° 138 (ML 144), n° 141 (ML 829), n° 153 (ML 147), n° 155 (ML 143) (l'abréviation « ML » renvoie au numéro d'inventaire du Musée lapidaire d'Autun) ; L. A. Urban-Galindo, *op. cit.*, vol. 2, p. 56, sans n° d'inventaire (conservé au Musée lapidaire).

7. C. Beauchamp, *op. cit.*, n° 3 (ML 109), n° 5 (ML 165), n° 9 (ML 831), n° 15 (ML 148), n° 16 (ML 670), n° 17 (ML 833), n° 21 (ML 108), n° 24 (ML 835), n° 25 (ML 141), n° 26 (ML 107), n° 27 (ML 822).

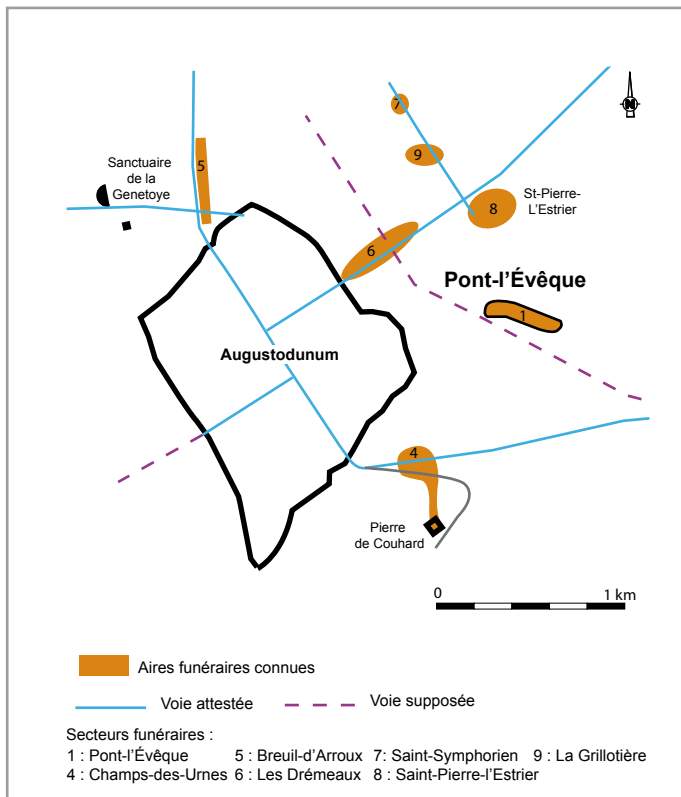


Fig. 1. Nécropole de Pont-l'Évêque. Localisation du site et des nécropoles environnantes. (Carte schématique réalisée par S. Venault d'après Y. Labaune.)

très éloigné de la nécropole de Pont-l'Évêque, au lieu-dit Bois-Saint-Jean (secteur funéraire n° 2, fig. 1, p. 98 de ce volume).

Il aura fallu attendre un vaste projet d'aménagement engagé par la ville d'Autun (hall d'exposition, gendarmerie) pour qu'enfin tout l'intérêt de cette nécropole soit porté à la connaissance des archéologues et du public. Une campagne de sondages effectuée en 2003 a permis de localiser la nécropole, de cerner son emprise et de mesurer l'état de conservation des tombes. À l'issue de cette phase de reconnaissance, c'est une parcelle d'un peu moins de 3 ha qui fut retenue (fig. 2). Elle épousa la forme d'une bande de terrain de 300 m de long sur 50 m de large, orientée est-ouest, à l'intérieur de laquelle s'éparpillent les tombes. Dirigée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives avec la collaboration du service archéologique municipal d'Autun, la fouille archéologique a eu lieu durant l'été 2004, dans un délai de trois mois.

La nécropole se singularise par son éloignement des axes de communication principaux. Sa bordure méridionale pourrait toutefois être longée – selon les mentions du XIX^e siècle corroborées par des observations réalisées en 2007 – par un axe de liaison assurant la jonction entre la voie d'Agrippa et celle qui sortait d'Autun par la porte Saint-André. Ce diverticule serait ainsi fossilisé par l'actuelle route N80. La nécropole est bien délimitée à l'est et au sud. En revanche, elle se poursuit en direction du nord-ouest sur plusieurs centaines de mètres, si l'on se réfère aux résultats d'un premier diagnostic réalisé en 2007¹⁴, suivi d'une fouille en 2008, permettant de compléter l'exploration d'un enclos funéraire

surmonté d'un croissant couché, ouvert vers le haut. Soulignons que les stèles à croissant sont relativement bien représentées à Autun et tout particulièrement au sein de la nécropole de Pont-l'Évêque. En effet, parmi les 13 exemplaires retrouvés depuis le XIX^e siècle dont la provenance précise est connue, neuf stèles proviennent de ce cimetière. À ce nombre s'ajoutent « une grande quantité de pierres tumulaires [...] d'une excessive grossièreté⁸ » trouvées à Pont-l'Évêque dont certaines ne présentaient, semble-t-il « qu'un croissant assez grossièrement sculpté sur la partie supérieure⁹ » que les auteurs anciens n'ont malheureusement pas pris la peine de décrire individuellement. Trois des quatre exemplaires répertoriés ne provenant pas de Pont-l'Évêque¹⁰ ont été trouvés à moins de 500 m de notre site, très certainement en remploi au sein de la nécropole de l'Antiquité tardive de Saint-Pierre-l'Estrier (« secteur funéraire¹¹ » n° 8) qui n'accueille, rappelons-le, aucune sépulture du Haut-Empire. Pour deux de ces stèles, le contexte de découverte – au XIX^e siècle – est inconnu ; en revanche, le troisième exemplaire a été mis au jour en 1995 à l'intérieur d'une fosse d'inhumation. Il servait à caler une planche en chêne sur laquelle reposait un sarcophage tardo-antique en plomb¹². En définitive, seul un exemplaire¹³ provient d'un gisement

8. Séance du 29 novembre 1863, *Annales de la Société éduenne*, 1862-1864, p. 178.

9. Séance du 22 février 1864, *Annales de la Société éduenne*, 1862-1864, p. 234.

10. C. Beauchamp, *op. cit.*, n° 18 (ML 133), n° 23 (ML 699), S. Balcon, W. Berry, *Les sépultures à sarcophages en plomb de la rue Saint-Étienne à Saint-Pierre-l'Estrier*, cl. 30.

11. Sur l'utilisation de ce terme, voir la contribution de Y. Labaune, ce volume.

12. S. Balcon, W. Berry, *op. cit.*, p. 57-58.

13. C. Beauchamp, *op. cit.*, n° 22 (ML 81).

14. Y. Labaune, *Autun - Saint-Pantaléon, Pont-l'Évêque* (Saône-et-Loire). *Projet SDIS. Rapport d'évaluation archéologique*.

appréhendé en partie lors de la fouille, mais également d'une campagne de sondages antérieure¹⁵ qui avait permis de constater, malgré une forte érosion anthropique, l'existence de fosses au comblement cendreux mêlé à des fragments de cruches antiques. Toutefois, l'espace dévolu aux morts ne semble pas se poursuivre au-delà du croisement des routes N80 (Autun-Le Creusot-Chalon-sur-Saône) et D973 (Autun-Beaune). Elle se poursuit également en direction du nord sur une centaine de mètres jusqu'à venir jouxter le lit actuel d'un ruisseau (ruisseau de Saint-Pierre), si l'on en juge par les résultats d'un second diagnostic effectué en 2007¹⁶.



Fig. 2. Nécropole de Pont-l'Évêque. Vue aérienne depuis le sud, prise lors de la phase diagnostic. (DAO : S. Venault et Y. Labaune ; cl. G. Charleux.)

Les tombes sont installées sur le versant d'une ancienne terrasse alluviale qui domine le ruisseau. Des horizons argiliques très compacts et peu perméables, susceptibles de causer l'engorgement des terres, font du terrain choisi par les Gallo-Romains un sol peu propice à l'agriculture¹⁷. C'est à une quarantaine de centimètres sous le niveau de sol actuel que l'on commence à lire l'incision des structures archéologiques, dont le comblement souvent charbonneux se distingue parfaitement des teintes beiges du terrain encaissant.

Les vestiges ont considérablement souffert des outrages du temps. Les labours ont, d'une part, érodé en profondeur les incinérations dont les urnes en céramique de certaines ne sont plus conservées que sur un tiers de leur hauteur ; d'autre part, dans le cas des inhumations, l'acidité naturelle du terrain a, la plupart du temps, provoqué la disparition complète des os du squelette, condamnant *de facto* toute perspective d'étude anthropologique de la population enterrée. Les très mauvaises conditions de conservation, qui conféraient à certaines structures un intérêt relativement mineur, et des délais d'intervention limités rendaient illusoire l'idée d'une fouille exhaustive. Une des principales problématiques retenue consista donc à privilégier l'organisation spatiale et l'évolution chronologique, plutôt qu'une identification précise de chaque fait archéologique. La méthode appliquée revenait donc à individualiser, à localiser et, dans la mesure du possible, à caractériser de manière systématique chaque structure au moyen d'un protocole d'intervention rapide et mécanisé s'effectuant au détriment d'une fouille fine et détaillée.

Les investigations ont permis de repérer les traces au sol de plus de 1 100 structures. Toutefois, l'érosion et la médiocre qualité de conservation des vestiges n'ont permis d'identifier avec certitude qu'un nombre limité de tombes, soit 450 (58 incinérations et 392 inhumations). Nombre qui rend très probablement peu compte de la réelle quantité de sépultures que devait accueillir cette nécropole. Cette remarque est surtout valable pour les incinérations qui, en raison de leur impact limité au sol, se montrent plus vulnérables à l'érosion. Aussi, lorsqu'elles n'ont pas totalement disparu, l'unique trace de leur présence passée peut-elle se réduire à une simple poche limoneuse qui correspond au fond arasé de la fosse d'enfouissement qui sera alors inventoriée comme « structure indéterminée » à défaut d'autres éléments d'identification.

15. Y. Virlogeux, *Autun (71). Poste EDF. Diagnostic archéologique.*

16. Y. Labaune, *Autun - Saint-Pantaléon, Pont-l'Évêque* (Saône-et-Loire). *Réalisation d'un bassin de régulation des eaux pluviales (parcelles 467 BN n°s 69 et 91). Rapport d'évaluation archéologique.*

17. Étude géomorphologique de D. Sordoillet, Inrap, UMR 6249 - Chrono-Environnement.

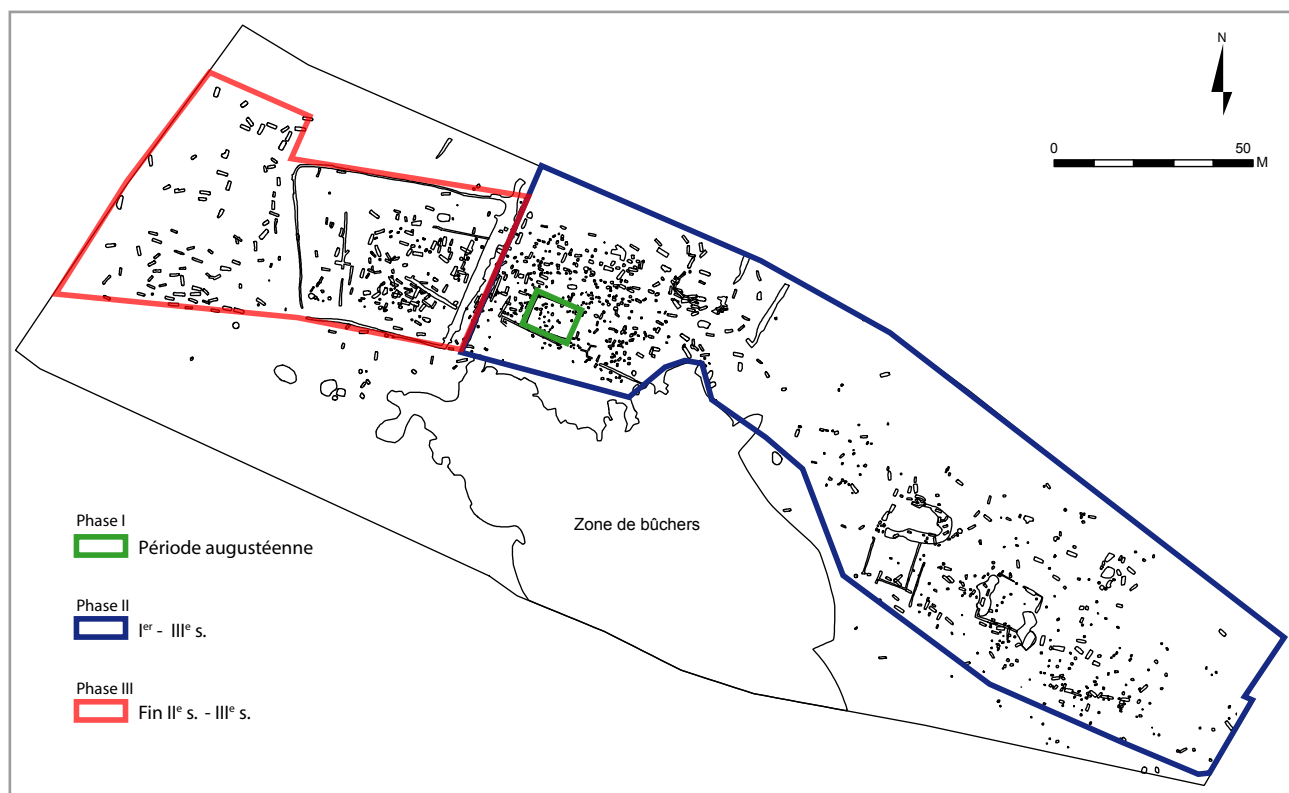


Fig. 3. Nécropole de Pont-l'Évêque. Schéma interprétatif d'évolution chronologique. (S. Venault.)

La nécropole est fréquentée de la période augustéenne au III^e siècle apr. J.-C. (fig. 3). En l'état actuel des connaissances, nous avons déterminé trois grandes phases de développement. La première est matérialisée par un enclos quadrangulaire situé au centre de la nécropole et utilisé dès la période augustéenne. Il semble être à l'origine de l'utilisation du site comme aire funéraire. La seconde phase est marquée par l'annexion progressive de l'espace autour de l'enclos et de la partie orientale du site dans le courant du I^{er} siècle. Si le mouvement est probablement bien amorcé un peu avant le milieu du siècle, nous ne sommes pas en mesure de retracer étape par étape les phases précises de développement ni de restituer l'ordre d'apparition de chaque groupe de tombes. Bien que ces secteurs semblent fréquentés jusqu'à la fin de l'utilisation de la nécropole, on identifie une troisième phase correspondant à l'extension de l'aire funéraire à l'ouest dans la seconde moitié ou la fin du II^e siècle, voire le début du III^e siècle, avec l'implantation de deux grands enclos.

La disposition a priori aléatoire des sépultures, orientées suivant des axes différents et se recoupant parfois même entre elles, donne l'image d'un cimetière désorganisé. Cependant, une analyse spatiale à plus petite échelle rend perceptible une gestion raisonnée de l'espace. L'implantation des sépultures semble en effet subordonnée à un système de subdivision spatiale que l'on suppose aisément au vu des enclos fossoyés, mais que l'on peut également deviner à travers les agrégats de tombes. Par ailleurs, le cimetière devait se structurer autour d'axes de circulation, comme en témoignent des allées laissées vides entre deux enclos ou des alignements contraints de sépultures.

Au sud, la nécropole est bordée par une vaste zone qui semble avoir été dévolue à l'activité de la crémation des corps. C'est ce que laissent penser de nombreuses excavations interprétées comme des vestiges de bûchers funéraires en fosse (fig. 4). Après usage, les fosses ont servi de dépotoirs, accueillant les résidus de crémation et les matériaux générés par

la fréquentation et l'entretien de la nécropole : stèles de sépultures laissées à l'abandon, bris de vaisselle ayant servi aux banquets funéraires et aux libations. Ce secteur qui n'a pas bénéficié de tous les moyens nécessaires à son étude complète fut appréhendé seulement à travers plusieurs tranchées de sondage transversales.

Enfin, l'intérêt du site réside également dans la découverte d'un grand nombre de stèles dont la localisation en contexte archéologique confère à l'ensemble du corpus une portée scientifique de premier ordre.



Fig. 4. Nécropole de Pont-l'Évêque. Exemple d'excavation susceptible d'avoir accueilli des bûchers funéraires. (Cl. Inrap.)

UN PREMIER APERÇU DU CORPUS (SV)

Les stèles se présentent sous deux formes : complète et à l'état de fragments.

Les stèles complètes

Sont considérées comme complètes les stèles dont la forme globale est préservée et dont la zone sculptée ou inscrite n'est pas tronquée. Certaines stèles se sont fragmentées au moment du contact avec le sol, ou bien ont été brisées à la suite du rejet ultérieur d'autres matériaux. Aujourd'hui en plusieurs morceaux, elles ont néanmoins gardé pour certaines leur forme initiale à l'intérieur des fosses qui les ont réceptionnées. Lorsque les fragments permettaient de reconstituer l'intégralité de la pierre, celle-ci a été inventoriée comme complète, c'est-à-dire l'état dans lequel elle se trouvait au moment de son abandon.

Les fragments

Certaines stèles ont été réduites à l'état de fragments parfois de petite taille. Le traitement de ces éléments fut particulièrement difficile à gérer. Leur intérêt est bien souvent mineur et leur enregistrement individuel fastidieux. Ainsi, lorsqu'une structure a livré plusieurs fragments, ceux-ci ont pu être enregistrés par lot. Lorsque le fragment était de taille importante, ou présentait une particularité remarquable (partie inscrite ou sculptée), il était isolé et numéroté indépendamment. Il est à noter que certains gros blocs, sans inscription ni partie sculptée, ont pu servir de stèle en l'état. Dans le doute, et en l'absence d'indice patent, nous avons pris le parti de les classer dans les gros fragments (longueur d'un côté supérieure à 50 cm). La remarque vaut également pour les blocs en calcaire dont la partie travaillée, ou même un morceau du bloc, a pu disparaître sous l'effet de l'acidité du sol, réduisant ainsi à l'état de fragment une stèle déposée initialement dans son intégralité. Enfin, nous n'excluons pas que certains fragments puissent être attribués à des pièces taillées qui ne sont pas des stèles. Nous dénombrons en effet de rares éléments qui s'apparentent à des pierres de taille ou aux parties d'un décor architectural et qui seraient plutôt associés à une structure bâtie (monument funéraire), même si nous n'en avons décelé aucune trace au sol.



Fig. 5. Nécropole de Pont-l'Évêque. Contexte de découverte des stèles dans la zone des bûchers, au sud du site. (Cl. Inrap.)

Fig. 6. Nécropole de Pont-l'Évêque. Récupération des stèles affleurantes dans la zone des bûchers, au sud du site. (Cl. Inrap.)

et d'un autel, les mentions de dieux Mânes, le plus souvent abrégées en *D M*, inclinent vers le II^e siècle. L'absence d'*ascia* et de mention de la *memoria* nous font privilégier la première moitié de ce même siècle.

CONTEXTES DE DÉCOUVERTE (SV)

Contextes stratigraphiques

Les stèles sont toutes apparues en position secondaire, c'est-à-dire qu'aucune n'a été retrouvée à sa place initiale, au-dessus d'une tombe. Elles proviennent à 60 % de structures ayant servi de dépotoirs (anciennes structures de crémation recyclées en fosse de rejet, fossés d'enclos funéraires).

Les stèles complètes sont issues à 54 % de la zone des bûchers au sud du site, qui n'a pourtant été sondée qu'à 20 %. Dans cette zone, les stèles sont apparues soit en profondeur dans le sédiment de comblement de fosses, soit en surface. Elles ont été jetées sens dessus dessous, parfois amoncelées les unes sur les autres (fig. 5). Un grand nombre affleuraient en surface de la nappe charbonneuse. Les plus remarquables ont été prélevées dans l'urgence, sans que l'on puisse les associer à une structure précise (fig. 6).

La surface des blocs a pu apparaître sombre, voire noire dans certains cas, en raison de leur contact prolongé avec des sédiments charbonneux. Nous n'avons en revanche relevé aucune trace tangible qui puisse dénoncer une exposition au feu, que ce soit sur les stèles entières ou sur les fragments.

Nous dénombrons 79 stèles complètes, un autel et 109 fragments ou lots de fragments. L'ensemble nous permet d'évaluer le nombre total de stèles à environ 200 individus (estimation minimale approximative).

Le répertoire iconographique se divise en deux types principaux : les stèles à croissant surmontant un cartouche à queues d'aronde comportant une épitaphe (20 cas) et les stèles figurées (64 cas) représentant des hommes, des femmes et parfois des couples et des enfants.

On dénombre 69 cas, tous types confondus, pour lesquels le sexe a pu être déterminé : 41 hommes (dont trois supposés) et 28 femmes (dont quatre supposées).

Trois couples sont répertoriés : n^{os} 80, 79 et 48.

Quatre stèles sont attribuées à des enfants : deux identifiées avec certitude, n^{os} 41 et 77, et deux autres éventuelles, n^{os} 53 et 76.

En ce qui concerne la datation, il faut d'abord noter l'homogénéité de cet ensemble de stèles. Les formulaires et l'iconographie incitent à placer tous ces textes dans la première moitié du II^e siècle de notre ère. La présence d'une *Flavia*



Fig. 7. Nécropole de Pont-l'Évêque. Fosse d'inhumation ayant livré des stèles. (Cl. Inrap.)

Neuf éléments proviennent de fosses dont la fonction sépulcrale n'est pas assurée. Dans sept cas (dont le n° 89), il s'agit de fragments souvent de petite taille ou de blocs plus importants mais informés. Les deux autres cas (n° 69 et 80) correspondent à des stèles entières, dont une (n° 69) est issue d'une structure identifiée lors du diagnostic et qui n'a pas été retrouvée lors de la fouille définitive.

Neuf éléments, dont trois stèles complètes (n° 45, 65 et 70), ont été enregistrés hors stratigraphie. La plupart du temps parce qu'ils ont été mis au jour lors du décapage et qu'il fut impossible de les raccorder à leur structure d'origine. Il est toutefois fort probable que ces éléments sont issus, dans leur majeure partie, de la zone des bûchers au sud. Seule la stèle n° 70 mise au jour lors du diagnostic au sud-ouest de l'emprise aurait pu gésir au sol, dissociée de tout contexte stratigraphique : tombe ou fosse dépotoir. Toutefois, ce cas unique n'est pas sans éveiller quelques soupçons. En effet, le champ d'observation, limité au cadre restreint d'un sondage, et la rapidité d'exécution des recherches inhérente à tout diagnostic ont pu contribuer à laisser échapper des informations sur la véritable nature du contexte stratigraphique.

Les autres éléments, soit environ 30 % des stèles complètes et un peu moins d'un tiers des fragments prélevés, ont été retrouvés à l'intérieur des fosses d'inhumation (fig. 7). Les petits fragments étaient mélangés au sédiment de comblement. Les gros fragments et les stèles complètes étaient le plus souvent posés à plat. Dans les cas où le cercueil était conservé, les stèles se trouvaient toujours au-dessus. Si quelques unes sont apparues isolées du cercueil par une couche de terre d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur, jusqu'à 50 cm dans un cas, la grande majorité a été découverte au contact du coffre. La hauteur mesurée des cercueils, qui varie entre une vingtaine et une dizaine de centimètres, et parfois moins, se montre bien inférieure à celle que l'on devrait en principe attendre d'un contenant destiné à recevoir un corps. Les cercueils ont manifestement subi des déformations et notamment un écrasement vertical auquel a très certainement participé le poids des stèles qui devaient reposer directement sur le couvercle. La profondeur d'apparition des stèles dépend de la profondeur de la fosse. Certaines sont ainsi apparues à plus de 50 cm sous le niveau du décapage (fig. 8), alors que d'autres affleuraient dès le niveau d'apparition des fosses (fig. 9 a et b). En raison de la technique de décapage, qui consistait à enlever le niveau de terre

Fig. 8. Nécropole de Pont-l'Évêque. Fosse d'inhumation ayant livré une stèle en calcaire. Deux états de la fouille : a. coupe de la fosse au moment de la découverte de la stèle b. Coupe complète de la fosse après enlèvement de la stèle. Le cercueil apparaît au fond. (Cl. Inrap.)

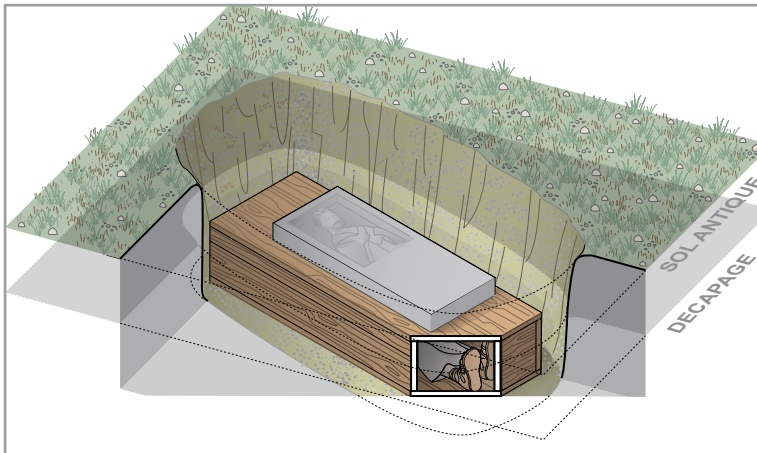


Fig. 9. Nécropole de Pont-l'Évêque. Contexte de découverte des stèles dans la zone du grand enclos ouest. Chaque stèle repose à l'intérieur d'une fosse d'inhumation: a. vue depuis le sud-ouest, b. vue depuis le nord-est. (Cl. Inrap.)

Fig. 10. Nécropole de Pont-l'Évêque. Schéma théorique du mode de dépôt des stèles dans les fosses d'inhumation. (DAO : C. Gaston, Inrap.)

arable, ces dernières, tout juste épargnées par les labours, sont directement apparues à plat au sol. Elles nous renvoient une image probablement inexacte du mode de dépôt. En effet, nous avons ainsi l'impression que la stèle s'est écroulée au-dessus de la tombe et que nous la retrouvons ici figée dans l'instant qui a suivi son effondrement. Mais c'est sans tenir compte de la restitution de la stratigraphie initiale qui consiste à placer le sol antique une quarantaine de centimètres au-dessus du niveau d'apparition des fosses. Ainsi, cette configuration est un leurre, puisque la stèle était en réalité placée à l'intérieur de la fosse, plusieurs centimètres sous le niveau du sol de la nécropole (fig. 10). Pour s'en convaincre, il suffit de noter qu'aucune stèle n'est apparue à côté ou en travers d'une fosse. L'aspect homogène du sédiment situé au-dessus et au-dessous de la stèle montre que son recouvrement de terre et, en même temps, l'occlusion définitive de la fosse sont consécutifs à son dépôt.

La répartition spatiale

On l'a vu, les stèles se répartissent dans les structures de rejet et dans les tombes dans des proportions inégales. Afin de chercher une éventuelle logique dans cette distribution, nous proposons une analyse fondée sur trois plans de répartition : en fonction du type de stèle (stèle à croissant ou figurée), du sexe des titulaires et de l'état de conservation (stèle complète ou fragment).

Répartition en fonction du type

Sur 20 stèles au croissant, sept proviennent de tombes, 10 de la zone des bûchers sud et deux de structures de rejet, le chiffre global étant complété par un élément hors stratigraphie (fig. 11).

Sur 63 stèles figurées, 19 proviennent de tombes, 35 de la zone des bûchers sud, les 10 autres étant réparties dans des structures de rejet (5 cas), dans des fosses indéterminées (3 cas) et hors stratigraphie (2 cas).

L'analyse en fonction du type fournit peu de prise à la compréhension de la distribution. On remarque une relative raréfaction des stèles à croissant à l'est (seulement deux), mais elle ne



paraît pas significative et pourrait être mise sur le compte de la faiblesse du nombre de monuments de ce type représentés sur le site.

Répartition en fonction du sexe

Sur 63 stèles dont le sexe du titulaire a pu être déterminé, 18 proviennent de tombes, 35 de la zone des bûchers sud, les 10 autres étant réparties dans les structures de rejet (7 cas), dans une fosse indéterminée (1 cas) et hors stratigraphie (2 cas), (fig. 12).

La répartition apparaît plutôt aléatoire, même si l'on note une faible représentation des femmes à l'est. Le nombre de stèles en jeu apparaît toutefois trop faible pour que l'on puisse en tirer des conclusions valables.

Les trois stèles de couples sont éparpillées à l'ouest, au centre et dans la zone des bûchers.

Enfin, on note que les stèles d'enfants sont dispersées à l'ouest, à l'est et dans la zone des bûchers. Elles sont présentes essentiellement en contexte de rejet, excepté la stèle n°41 découverte dans une tombe.

Répartition en fonction de l'état de conservation

Le protocole d'intervention consistant à réaliser un sondage à la pelle mécanique, destiné surtout à relever le profil stratigraphique des fosses, fut préjudiciable à l'inventaire exhaustif de l'ensemble des fragments. Si, malgré son aspect technique considérablement allégé, cette méthode de fouille s'avérait suffisamment efficace pour ne pas risquer de manquer une stèle complète ou bien un gros fragment, elle se révélait en revanche inadaptée à un décompte de l'ensemble des petits morceaux susceptibles d'être présents dans les fosses. Aussi, le nombre de morceaux qui a pu être répertorié a-t-il seulement

Fig. 11. Nécropole de Pont-l'Évêque. Plan de répartition des stèles en fonction du type. (DAO : S. Venault.)



Fig. 12. Plan de répartition des stèles en fonction du sexe du titulaire. (DAO : S. Venault.)

valeur d'échantillon. Il s'agit uniquement des fragments découverts lors du sondage et non de l'ensemble de ceux présents dans la fosse. D'autre part, dans le cas des structures de rejet, la plupart des nombreux fragments ont été délaissés au profit des stèles complètes. Les conditions de prélèvement et la méthode d'inventaire par lot introduisent donc un biais dans l'analyse quantitative de dispersion des fragments, notamment par rapport à la distribution des stèles complètes. Le plan proposé se bornera donc à présenter les aires de répartition de fragments, en pointant seulement l'endroit de leur découverte, sans tenir compte de la variable quantitative non fiable et peu représentative (fig. 13).

Les structures de rejet contiennent une proportion variable de stèles et de fragments. Les fosses dépotoirs, les fossés et aires de rejet contiennent en majorité des fragments. Si la zone de bûchers au sud a livré un grand nombre de stèles, la quantité de fragments était autrement plus considérable. Celle-ci s'est révélée en effet si importante que nous avons dû renoncer à l'idée d'un ramassage exhaustif pour ne sélectionner que les éléments les plus remarquables, inscrits ou sculptés.

Vingt et une fosses d'inhumation ont livré des stèles complètes. La plupart des fosses ne contiennent qu'une seule stèle, à l'exception de trois tombes qui en contiennent chacune deux. Dans deux cas, il s'agit de deux stèles masculines figurées (n^{os} 13, 44 et n^{os} 55, 81) et dans l'autre d'une stèle masculine au croissant et d'une stèle féminine figurée (n^{os} 16 et 75). Dans un des cas contenant deux stèles masculines, les pierres étaient superposées (n^{os} 55 et 81), alors que dans les deux autres cas les stèles étaient allongées dans l'alignement l'une de l'autre. Il convient par ailleurs de mentionner une tombe qui contenait une stèle de couple, ainsi que deux blocs bruts équarris qui peuvent, certes, correspondre à d'imposants fragments, mais qui, de par leur forme et leur taille, peuvent également avoir servi de stèle en l'état. S'ajoute en dernier lieu, une tombe supplémentaire qui, outre une stèle complète (n^o 54), contenait un volumineux fragment de stèle en calcaire à sommet triangulaire, qui se révèle assez im-



posant pour penser qu'il pouvait s'agir initialement d'une stèle déposée dans son intégralité. Son état actuel ne serait que le résultat des agressions acides du sol.

Vingt-quatre fosses d'inhumation contenaient des fragments. On signalera seulement que les sondages n'ont livré que très peu de fragments – bien souvent un seul –, ce qui tendrait à penser que les fosses ne contenaient qu'un nombre restreint d'éléments fragmentés. Quatorze tombes ont livré de volumineux fragments de stèles.

Concernant la répartition spatiale, mis à part la zone des bûchers, on observe que les stèles complètes ne se distribuent pas uniformément sur l'ensemble de la nécropole. Excepté deux tombes au centre, elles se répartissent d'une part à l'est, autour de deux enclos et d'autre part à l'ouest, à l'intérieur d'un vaste enclos au sein duquel on observe une forte concentration. Faut-il voir dans ces regroupements l'empreinte de groupes sociaux spécifiques, l'organisation autour d'enclos nous renvoyant alors à des concessions familiales ? Dans ce cas, le dépôt de stèles dans les fosses d'inhumation pourrait être un geste principalement associé à des pratiques familiales, ce qui pourrait laisser penser que les stèles enfouies autour ou au sein de chaque enclos seraient celles de membres d'une même famille. Toutefois, un examen du plan de répartition des fragments, dont la présence dans les fosses est, contrairement aux stèles complètes, très probablement fortuite et aléatoire, pourrait contribuer à une analyse différente du phénomène. On ne constate pas de différence significative dans la distribution des fragments par rapport à celle des stèles complètes, mais on note au contraire une relative cohérence dans l'aire de diffusion des éléments, qui montre que les fragments et les stèles sont soumis aux mêmes contraintes en termes de répartition. Il conviendrait donc de tenir compte des deux distributions dans l'analyse. Et si celles-ci ne sont pas interdépendantes ne faudrait-il pas voir dans ce plan tout simplement le reflet des phases d'utilisation du cimetière ? Ainsi, au moment où l'on a fait disparaître les stèles, ce sont peut-être ces secteurs de la nécropole qui étaient utilisés.

Fig. 13. Plan de répartition des stèles en fonction de leur état. (DAO : S. Venault.)

ESSAI D'INTERPRÉTATION (SV)

Exemples de nécropoles ayant livré des stèles entières ou fragmentées

Il est difficile de trouver des exemples comparables d'un tel phénomène sur d'autres sites. Les parallèles de référence sont rares, et pour cause : les stèles font le plus souvent l'objet de récupération. Et lorsque les nécropoles livrent des stèles, celles-ci sont le plus souvent découvertes abandonnées sur le site, rarement en relation avec une tombe. Nous avons recensé deux sites en Bourgogne. Citons tout d'abord la nécropole de Gratte-Dos, sur la commune de Meuilley, en Côte-d'Or¹⁸. Dix stèles ont été retrouvées éparpillées sur le site, sans liaison avec une tombe¹⁹, sauf une, mise au jour à l'emplacement d'une sépulture, placée face contre terre, perpendiculairement au corps, sur les cuisses du défunt. L'auteur mentionne l'existence d'un calage de pierre près de la tête, qu'il soupçonne être l'emplacement initial de la stèle, supposant ainsi que le bloc se serait effondré sur la tombe²⁰. Le second site est celui des Bolards à Nuits-Saint-Georges, en Côte-d'Or²¹. Plusieurs stèles ont été retrouvées entières ou sous forme de fragments éparpillés sur le site, sans liaison certaine avec telle ou telle sépulture²². Elles sont quelquefois en désordre, le plus souvent face contre terre et parfois superposées²³. Le emploi de fragments de stèles dans un hérisson de fondation appartenant probablement à une structure bâtie, de type tombeau ou pilier, laisse penser que le déplacement des pierres et leur condamnation pourraient être consécutifs à une réorganisation du cimetière qui aurait vu l'érection de grands monuments funéraires²⁴. S. Deyts suppose également qu'une partie des stèles a pu être taillée ou achevée à l'emplacement même du cimetière. Certains fragments abandonnés sur place pourraient résulter d'une cassure au moment de la gravure du nom du titulaire²⁵ ou lors du travail de taille.

Un troisième site fournit un cas intéressant. Il s'agit de la nécropole de Saint-Paul-Trois-Châteaux, dans la Drôme, dont une tombe a livré, au sommet de son comblement, des fragments brûlés d'une stèle²⁶. Celle-ci aurait été brisée lors de son exposition sur un bûcher, puis elle aurait été déposée au dessus de la tombe sur une couverture en matériau périssable avec les reliefs d'une offrande carnée. « L'hypothèse d'un comblement volontaire de la tombe avec une partie des blocs n'est toutefois pas exclue²⁷. »

On le voit, les faits observés à Autun sont extrêmement rares, et les références à d'autres sites qui peuvent présenter quelques similitudes ne sont d'aucun secours dans les tentatives d'explication. D'autant que, face à la singularité des faits, les auteurs se gardent, à juste titre, de se lancer dans des interprétations hasardeuses. À Pont-l'Évêque, l'ampleur du phénomène nous interdit de garder le silence, et la répétition des faits nous autorise même à risquer quelques explications.

18. R. Ratel, La nécropole gallo-romaine de Gratte-Dos.

19. S. Deyts, La nécropole gallo-romaine de Gratte-Dos, commune de Meuilley (Côte-d'Or). Les stèles funéraires, 1977, p. 235.

20. R. Ratel, *op. cit.*, p. 89.

21. E. Planson *et al.*, La nécropole gallo-romaine des Bolards à Nuits-Saint-Georges.

22. *Ibid.*, p. 39.

23. *Ibid.*, p. 38, fig. 21 et p. 39.

24. S. Deyts, La sculpture funéraire, 1982, p. 125.

25. *Id.*

26. V. Bel, Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le midi de la Gaule. La nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), p. 71.

27. *Id.*

Interprétation du geste

Dans le cas des fosses de rejet, l'interprétation que l'on peut faire de la présence des stèles laisse peu de place au doute. L'aspect désordonné des dépôts et la nature hétéroclite de l'échantillon montrent que nous avons affaire à un processus de rejet. Les stèles ont été tout simplement mises au rebut sans ménagement dans des structures qui ont servi de dépotoir.

Les remaniements successifs de ces couches de rejet et l'apport de nouveaux matériaux ont pu contribuer à briser certaines stèles, dont des morceaux ont pu ensuite être éparpillés sur le site. Nous ne pouvons pas, comme cela a été fait pour la nécropole des Bolards, démontrer la pratique de la taille de la pierre à l'emplacement même du cimetière. Cette interprétation, au demeurant trop simplificatrice face à la quantité de fragments éparpillés sur le site, pourrait être en partie valable pour les éclats ou les petits morceaux, mais elle perd de sa pertinence pour les gros fragments. Aussi est-on en droit de s'interroger sur un éventuel bris intentionnel des stèles avant leur rejet. Il est impossible de vérifier cette information. On note seulement deux cas où les stèles paraissent avoir été intentionnellement endommagées avant leur abandon : le n° 42, dont l'inscription a été martelée et le n° 84, dont la partie sculptée a été bûchée.

Dans le cas des fosses d'inhumation, l'interprétation est davantage sujette à caution. En ce qui concerne les fragments de petite taille, on peut penser qu'ils sont résiduels et qu'ils sont arrivés de manière fortuite dans le remplissage, à la suite de remaniements de déblais lors de travaux d'entretien. En revanche, en ce qui concerne les gros fragments et les stèles complètes, dont l'intentionnalité du dépôt ne peut être remise en cause, le sens exact du geste nous échappe. Les raisons peuvent être multiples et plusieurs hypothèses peuvent être avancées en guise d'explication, sans que l'une d'elle en exclue forcément une autre.

Première hypothèse : l'acte rituel

On pourrait chercher à voir, à travers ces dépôts, le témoin matériel d'un geste rituel qui consisterait à recouvrir le cercueil d'une stèle ou d'un fragment qui la symboliserait dans son intégralité. Le fait de recouvrir le cercueil pourrait avoir une valeur apotropaïque ou relever d'une superstition éventuelle (protection en faveur ou à l'encontre de l'âme du défunt ?). Dans ce cas de figure, on pourrait porter une attention particulière à la position de la stèle dans la fosse.

En ce qui concerne le sens d'apparition du bloc, la plupart des stèles sont placées face vers le ciel. On recense uniquement cinq cas de stèles retournées, dont quatre figurées (n° 13, 23, 25, 68 et n° 86). La rareté des cas de stèles face contre terre pourrait signifier que l'orientation du bloc revêt un sens particulier pour l'inhumant qui aurait préféré placer la partie sculptée ou inscrite vers le haut. Toutefois, on signalera le cas d'une fosse qui comprenait deux stèles posées dans l'alignement l'une de l'autre : une face contre terre et l'autre face vers le ciel. Cette double orientation dans une même fosse indiquerait que, parfois, le sens de dépôt semblait n'avoir aucune importance.

En ce qui concerne l'orientation de la stèle dans la fosse, en raison de la disparition des ossements, il est difficile d'établir une corrélation avec le sens d'orientation du cadavre. Dans un cas seulement, et grâce à quelques dents conservées, la tête d'un défunt a pu être localisée à l'est. La fosse dans laquelle le sujet a été enterré contient deux stèles également orientées vers l'est (n° 16 et n° 75). *Testis unus, testis nullus* ; on ne tirera aucune conclusion de cette observation. On notera seulement que, dans les deux autres cas de fosses qui contiennent chacune deux stèles, mais qui n'ont pas livré de restes de squelettes, celles-ci sont dans un cas orientées dans le même sens (n° 13 et n° 44 orientées vers l'est) et dans l'autre cas orientées dans des directions opposées (n° 55 vers le sud et n° 81 vers le nord).

Deuxième hypothèse : la réouverture de la fosse

Dans cette éventualité, le dépôt résulterait d'une réutilisation de la tombe. Lors de la réouverture de la fosse, pour inhumer un membre de la même famille, les descendants du défunt auraient fait disparaître la stèle de l'aïeul en la déposant sur le cercueil de l'individu nouvellement enterré.

Les techniques de fouille, ainsi que les mauvaises conditions de conservation des ossements, compromettent l'observation fine des processus taphonomiques et compliquent la détection d'éventuels indices qui pourraient trahir la présence de plusieurs individus au sein d'une même fosse. Par ailleurs, excepté un cas qui atteste du dépôt, à des moments différents, de trois individus dans une même fosse, nous n'avons pas observé de superposition de cercueils ni de trace de réduction de sépulture qui aurait pu prendre la forme d'un amas d'ossements, d'un coffret à l'extrémité d'un cercueil ou encore d'un vide anormal entre le cercueil et les bords de la fosse. D'autre part, les tombes comportant des stèles sont trop peu concernées par les cas de recoupements entre sépultures pour que l'on puisse envisager le problème sous l'angle d'une réouverture fortuite qui aurait entraîné une condamnation de la tombe et l'enfouissement de la stèle qui la signalait.

Une variante envisageable consisterait à considérer que c'eût été la propre stèle du défunt inhumé qui aurait été enfouie. La recherche d'une concordance des sexes entre celui du défunt et celui du titulaire de la stèle aurait pu conforter cette hypothèse. Cependant, le mauvais état de conservation des ossements, qui empêche la détermination sexuelle des individus, interdit toute tentative en ce sens. D'autre part, la logique voudrait que ce dépôt intervienne lors d'une réouverture de la fosse, après que la stèle a servi à un moment donné comme marqueur spatial de la tombe. Or, la stratigraphie de remplissage des fosses ne montre pas de traces de recreusement ou de foisonnement au-dessus du cercueil qui pourrait étayer cette proposition.

Enfin, il faut envisager le cas où la fosse, une fois rouverte, est entièrement vidée et où le corps est enlevé pour être déposé dans une nouvelle fosse qui serait cette fois commune aux deux membres de la famille. La stèle serait alors jetée dans une fosse qui aurait perdu son statut sépulcral et qui se mettrait à servir de dépotoir. Sur les 21 fosses qui contenaient une stèle complète, nous sommes sûrs que ce n'est pas le cas pour au moins 16 d'entre elles où un cercueil est apparu sous la stèle, dont sept ont révélé les traces d'un squelette. Pour les autres, on rappellera que les stèles qui sont apparues à plat ne reposaient jamais directement sur le fond de la fosse et qu'aucune fosse n'a livré de mobilier en position de rejet qui pourrait supposer ce type de réutilisation.

Si l'hypothèse de la réutilisation sous ses diverses formes ne peut être ignorée, les probabilités pour qu'un des ces scénarii ait pu réellement se produire est plutôt faible, d'autant qu'ils iraient à l'encontre des pratiques gallo-romaines traditionnelles qui veulent que la tombe n'accueille qu'un seul individu et que la sépulture bénéficie d'une protection pérenne.

Troisième hypothèse : la stèle comme élément architectural de la tombe

On pourrait également envisager que ces stèles participent à l'architecture funéraire de la tombe. Elles en constitueraient un élément de couverture, tel le couvercle d'un sarcophage. On ne répertorie qu'un seul cas tangible d'un tel aménagement. Il s'agit très probablement d'une sépulture d'enfant scellée dans sa totalité par une stèle (n° 68) dont le calage est assuré par des pierres disposées sur chant contre les parois de la fosse. Or, dans la majorité des cas, la stèle ne couvre que partiellement la fosse. Faut-il alors considérer que ces stèles constituent un élément tangible d'une protection qui se veut en partie abstraite ? Le simple fait de déposer la stèle suffisait-il, dans les esprits, à protéger la totalité de la tombe ? La couverture était-elle complétée par des éléments organiques qui auraient disparu, telles des planches de bois ? Il serait étonnant, dans ce dernier cas, qu'aucune trace ne nous soit parvenue alors que le bois des cercueils est souvent préservé sous forme d'empreintes ligneuses noires.

Quatrième hypothèse : le rejet fortuit

Comme dans le cas des structures ayant servi de dépotoir, nous serions face à un processus de rejet. Les stèles auraient été déposées dans les tombes pour des raisons pragmatiques : soit parce que les dépotoirs étaient déjà totalement comblés, soit parce que les fossoyeurs, par économie d'énergie et de temps, auraient trouvé plus aisé de les faire disparaître dans les fosses creusées à proximité des sépultures tombées en désuétude. Cette hypothèse justifierait la présence de plusieurs stèles dans une même tombe. Ce rejet pourrait également être perceptible dans la position des stèles dans les fosses.

On relève en effet trois cas où les stèles sont posées de biais ou de chant dans la fosse et pour lesquels on peut difficilement supposer l'écroulement d'un dispositif de couverture initial. Un dernier cas illustre le peu de soin avec lequel les pierres ont parfois été déposées. Il s'agit de deux stèles placées l'une sur l'autre dans la même fosse (respectivement n° 55 et n° 81). La plus profonde qui repose sur un cercueil sous-jacent présente une ligne de fracture médiane. Celle-ci aurait pu se produire lors d'un choc violent provoqué par le rejet brutal de la stèle du dessus. La présence du volume vide que constituait le cercueil en dessous aurait pu participer à la rupture du bloc. Cette phase de rejet pourrait être consécutive à un épisode de réorganisation radicale du cimetière pendant laquelle on a fait disparaître des stèles. On ne voit pas précisément pour quelle raison, puisque la répartition spatiale des tombes montre que les anciennes sépultures étaient respectées par les nouvelles et qu'aucun ensemble funéraire ne semble avoir été remanié pour être remplacé par un autre. Faut-il alors imaginer un événement soudain, telle une catastrophe naturelle, qui aurait forcé à des remaniements ? Par exemple, un glissement de terrain, favorisé par des sols instables et une forte pente, aurait pu renverser les stèles tout en faisant disparaître l'emplacement initial de la sépulture. Les données pédologiques qui appuieraient cette hypothèse sont fugaces. Un sondage réalisé en bas de pente a révélé une accumulation, sur environ 2 m d'épaisseur, d'argiles limoneuses brunâtres assez meubles, plus graveleuses, plus riches en tessons et plus sombres vers la base. Le contact assez tranché qui sépare ces argiles brunâtres des alluvions sous-jacentes apparaît comme une limite d'érosion. L'épaisseur, l'homogénéité et la compacité modérée de ces terres brunâtres évoquent une mise en place rapide, comme dans le cas d'un rejet en masse, d'un remblai ou d'un dépotoir. On peut imaginer par exemple que l'horizon superficiel organique du sol ait été raclé un peu partout sur la terrasse et rejeté en bas de pente. En revanche, les faciès sédimentaires observés ne semblent pas compatibles avec une mise en place sous la forme de coulées boueuses. D'un point de vue sédimentologique, cette accumulation de terres brunes à la hauteur du talus s'explique plus par une intervention anthropique que par un événement naturel, mais on peut imaginer la combinaison des deux avec, par exemple, un réaménagement du site consécutif à des dégâts torrentiels²⁸.

Datation du phénomène

Concernant la datation du phénomène, on peut raisonnablement penser que le emploi ou rejet des stèles intervient après qu'elles ont été utilisées au minimum pendant une ou deux générations, soit trente à soixante ans, c'est-à-dire le délai minimum avant que les sépultures ne soient oubliées et tombent en désuétude. Ce qui nous place, si l'on s'en tient aux datations fournies par l'épigraphie, dans la seconde moitié ou la fin du II^e siècle, voire le début III^e siècle. L'absence de stèles tardives tendrait à penser que le phénomène ne se produit pas dans un III^e siècle déjà bien engagé. Dans cette hypothèse, les stèles des tombes postérieures au II^e siècle, qui font défaut sur le site, n'auraient pas subi le même sort car l'abandon de ces sépultures aurait pu coïncider avec la désaffectation définitive de la nécropole. Ainsi les stèles les plus récentes, restées debout jusqu'au terme de l'utilisation du site, auraient pu faire l'objet d'une récupération pour servir de matériau de construction, ce qui expliquerait leur absence.

Il convient de noter que le mobilier archéologique éventuellement associé aux stèles n'offre guère de recours en matière de datation. En contexte de rejet nous avons affaire à un matériel résiduel, remanié et de surcroît mal isolé du point de vue stratigraphique, donc peu fiable en termes d'ancrage chronologique. À l'intérieur des tombes, rares sont les cas où nous avons à la fois des offrandes et des stèles. Ils sont au nombre de cinq et les dépôts se résument pour l'essentiel à des cruches. Malheureusement, il s'agit d'un type de récipient produit sur une longue période et dont l'évolution chronotypologique est encore mal connue localement. Ainsi, la stèle constitue l'unique repère chronologique sur lequel peut s'appuyer la réflexion.

28. Étude sédimentaire de D. Sordoillet, Inrap, UMR 6249 - Chrono-Environnement.

LE CATALOGUE DES STÈLES (SD, YLB)

La description des stèles se déclinera dans l'ordre des rubriques suivantes :

Nature de la roche²⁹

Dimensions du bloc³⁰ (en centimètres)

Numéro d'inventaire³¹

Type iconographique

Sexe du titulaire

Commentaire iconographique (SD)

Commentaire épigraphique (YLB)

Les stèles sont dévolues au service archéologique municipal de la ville d'Autun et sont actuellement déposées dans les dépôts de la ville. Chaque stèle a été matériellement vue par les auteurs des descriptions.

Les stèles inscrites (SD, YLB)

La nécropole vient de livrer 63 textes, en général très courts, uniquement des épitaphes, comme il fallait s'y attendre. Ils comptent en général une ligne ou deux, le plus souvent simplement le nom, et même à plusieurs reprises juste la mention des dieux Mânes abrégée sous la forme bien connue *D M*. La gravure est parfois très soignée, parfois illisible, par maladresse ou en raison de la nature du matériau.

Cette nécropole avait déjà livré 18 inscriptions : *C.I.L.*, XIII, 2685 (= Éspérandieu, 1965), 2689 (= Éspérandieu, 1902), 2694, 2704, 2708 (= Éspérandieu, 1911), 2716 (= Éspérandieu, 1931), 2717 (= Éspérandieu, 1929), 2727, 2738, 2739 (= Éspérandieu, 1877), 2752, 2755 (= Éspérandieu, 1959), 2757, 2758, 2762, 2768 (= Éspérandieu, 1955), 2779 (= Éspérandieu, 1975), 2795.

On constate une grande cohérence avec le nouveau lot. Au moins sept d'entre ces stèles ont été gravées pour des artisans. Les datations semblent conformes à ce qui a été observé dans le nouveau lot : 12 datent du II^e siècle, plutôt de la première moitié de ce siècle ; les autres ne peuvent pas être datées, mais quelques-unes pourraient appartenir au I^{er} siècle, comme le laisse penser le fait que le texte a été rédigé au nominatif. De fait, en ce qui concerne les cas, on trouve six épitaphes au nominatif, quatre au datif et trois au génitif.

29. Identification de D. Lamotte, Inrap, UMR 5594 - Artheis.

30. Abréviations : H. = hauteur ; larg. = largeur ; ép. = épaisseur.

31. D'après l'inventaire du service archéologique municipal d'Autun.

1

DIS MAN
DEC IANV

Dī(i)s Man(ibus). | *Dec(ius, -a ?) lanu(arius, -a ?)*. « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Decius Ianuarius », ou : « Decia Ianuaria ».

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).
Grès rhétien.
H. : 59 ; larg. : 26 ; ép. : 17.
2004. 13/1580/5.
Croissant lunaire couché.
Masculin (ou féminin ?).

Dans le fronton triangulaire, au-dessus du cartouche, un croissant lunaire largement ouvert est figuré en relief ; on distingue l'incision circulaire qui a guidé sans doute son tracé (plutôt qu'un soleil lié au croissant).

Observations : Légère cassure en bas, à droite.

Épitaphe.

Cartouche à queues d'aronde. H. : 11 ; larg. : 18.

Lettres nettes. H. : 2,3. Ponctuation entre DEC et IANV.

Inédite.

Début de la première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (*Diis Manibus* peu abrégé).

Les noms du personnage peuvent également être au nominatif, au génitif ou au datif. Le point placé entre DEC et IANV rend peu probable l'hypothèse du nom Decianus.

Sur le gentilice Decius, voir W. Schulze, *Geschichte lateinischer Eigennamen*, 1966, p. 424 ; H. Solin et O. Salomies, *Repertorium nominum gentilium*, 1988, p. 67. Ianuarius est un *cognomen* très répandu : I. Kajanto, *Latin cognomina*, 1982, p. 218 ; H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 344.



2

M D
FLAVIA
IVNNA

M(anibus) d(iis). | *Flavia Iunna*. « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Flavia Iunna. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).
Arkose trias.
H. : 88 ; larg. : 46 ; ép. : 9,5.
2004. 13/954/1.
Croissant lunaire couché.
Féminin.

Le haut de la pierre présente une double volute en faible relief. Un croissant lunaire largement ouvert est figuré en relief au-dessus d'un cartouche à queues d'aronde ; de part et d'autre du croissant, M D.

Épitaphe.

Croissant entre D et M de *Manibus diis*.

Cartouche à queues d'aronde. H. : 15 ; larg. : 24.

Lettres nettes. H. : 6 (l. 1) ; 4,5 (l. 2-3).

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte archéologique et épigraphique avec le sigle M D et le gentilice Flavius. Ce dernier indique que le père, ou un ancêtre de la défunte, a obtenu la citoyenneté romaine par l'un des trois empereurs flaviens, donc entre 68 et 96.

On remarque l'inversion des mots *diis* et *Manibus*. Sur le gentilice impérial Flavius, voir W. Schulze, *op. cit.*, p. 167, et H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 80. Le nom Iunna appartient à la langue celtique. On le retrouve ici même (voir n° 25) sous la forme Iuna ; voir aussi A. Holder, *Alt-Celtischer Sprachchatz*, II, 1962, col. 88.



3



D M
PACONIA
ACISILA

D(iis) M(anibus). | Paconia | Acisila. « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Paconia Acisila. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 80 ; larg. : 45 ; ép. : 14.

2004. 13/1580/96.

Croissant lunaire couché.

Féminin.

Un croissant lunaire ouvert est représenté en relief dans un triangle, lui-même en relief, qui évoque un fronton ; de part et d'autre, D M. Une petite croix au-dessus ponctue la pointe du fronton, marquée par une fine incision presque imperceptible. En dessous, le cartouche à queues d'aronde. Plus bas, pratiquement dans l'axe médian, un trou de louve indique que la pierre a été déplacée de son lieu d'origine.

Építaphe.

Cartouche à queues d'aronde. H. : 28 ; larg. : 60. Lettres D et M de part et d'autre du fronton, au sommet.

Lettres assez nettes. H. : 2,5 à 3, sauf D M : 5,8.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique.

Le gentilice Paconius est bien connu : H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 135. Acisila, en revanche, pose problème : c'est un nom rare et difficile à interpréter. Dans H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 5, on trouve un Acisillius (CIL, XIII, 11362) ; X. Delamarre, *Noms*, 2007, p. 10 : Acisillia, Acisinus.

4



M
A

[D(iis)] M(anibus). A| [...] « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) A... »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 30 ; larg. : 12 ; ép. : 14.

2004. 13/1278/2.

Fragmentaire.

Sexe indéterminé.

Sans doute un morceau de la partie supérieure d'une stèle.

Observations : brisée sur tous les côtés, sauf sur la bordure droite à hauteur des lettres.

Építaphe.

Pas de champ épigraphique.

Lettre très nette à la l. 1 ; H. : 7,2. L. 2 : il ne reste que la partie droite du A.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

On pense à la restitution D M, parce que le M est gravé sur un montant du monument. Un N à la place du A n'est pas impossible à la l. 2. La hauteur des lettres conservées laisse penser que l'építaphe appartenait à un grand monument.

5

AIIIII
D (?) M

AIIIII | D(iis) M(anibus). « (Ci-gît ...) Aux dieux Mânes. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 96 ; larg. : 57 ; ép. : 16.

2004. 13/1580/78.

Personnage figuré.

Masculin.

Personnage en buste court. Le relief, particulièrement fort, est exceptionnel par rapport à l'ensemble de la production. Le visage présente des traits prononcés : de grands yeux ronds, un nez droit, une lèvre charnue entre moustache et barbe. Le volume de la chevelure est ramené sur les tempes. La main droite, index pointé, tient un marteau à panne carrée. La main gauche, index également pointé, porte une pince de type pince à feu (celle-ci débordant de l'esquisse du cadre inférieur de la niche). Artisan du métal.

Observations : la bordure gauche est dégradée ; faible cassure au niveau de la partie inférieure.

Épitaphe.

Nom gravé sur le bandeau supérieur, D et M à l'extérieur. H. : 7,5.

Lettres : D esquissé, M net, les autres très peu nettes. H. : 5 à 5,5.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

La première lettre, probablement un A, ne possède pas de barre horizontale.



6

AELIANO

Aeliano. « À Aelianus. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 40 ; larg. : 52 ; ép. : 15.

2004. 13/1580/49.

Croissant lunaire couché.

Masculin.

Trace d'un croissant lunaire dans le fronton. Un étroit bandeau sur trois côtés constitue le cadre du nom du personnage.

Observations : la partie triangulaire encadrée est endommagée.

Épitaphe.

Inscription gravée dans un grand cadre. H. : 25 ; larg. : 33.

Lettres superficiellement gravées, pas toujours très nettes. H. : 3,6.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique, l'archéologie et l'onomastique. Aelianus est un *cognomen*, ici mis au datif, un nom parfaitement latin, qui renvoie au gentilice impérial Aelius, porté par Hadrien, Antonin le Pieux, Marc Aurèle et Commode. Sur ce nom, voir I. Kajanto, *op. cit.*, p. 139 ; H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 7.



7



D M
ARCVRNVS
COTVBINI

D(iis) M(anibus). | Arcurnus, | Cotubini (filius). « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Arcurnus, (fils) de Cotubinus. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès.

H. : 92 ; larg. : 47 ; ép. : 18.

2003. 7/46/1.

Croissant lunaire couché.

Masculin.

Un croissant lunaire, large et épais, est figuré entre D M ; une rosace bien découpée est placée en son centre. Au-dessous, le cartouche à queues d'aronde présente une moulure d'encadrement en relief. Autre association, croissant et rosace : nos 43 et 63.

Épitaphe.

Cartouche à queues d'aronde (les lettres D M sont à l'extérieur). H. : 18,5 ; larg. : 27,5.

Lettres nettes et irrégulières. H. : 4,5 à 6.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Les deux noms appartiennent à la langue celtique. Sur Arcurnus = Arcunus (?) : A. Holder, *op. cit.*, I, 1961, col. 184-185 (Arcunia, liée à Hercynien), et III, 1962, col. 662 (gentilice romain Arcunius) ; G. Dottin, *La langue gauloise*, 1920, p. 128 ; X. Delamarre, *Noms*, 2007, p. 25 : Arcusinus. Pour Cotubinus, apparenté à Cott, « vieux », (voir César, *BG*, VII, 32) : G. Dottin, *op. cit.*, 1920, p. 34 ; A. Holder, *op. cit.*, I, 1961, col. 1149 ; D. E. Evans, *Gaulish Personal Names*, 1967, p. 186-187 ; P. H. Billy, *Thesaurus linguae gallicae*, 1993, p. 58 ; X. Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, 2001, p. 106 ; *idem*, *Noms*, 2007, p. 76 : Cotu. La filiation est rarement mentionnée dans cette partie de la nécropole des Champs-Saint-Roch.

8



D [M]
AVFI
LIAE

D(iis) [M(anibus)] | Auf]iliae. « Aux dieux Mânes d'Aufilia », ou : « Aux dieux Mânes. À Aufilia. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 102 ; larg. : 40 ; ép. : 17.

2004. 13/945/1.

Croissant lunaire couché.

Féminin.

Le décor architectural, particulièrement soigné, s'inspire d'un temple avec pilastres cannelés entre bases et chapiteaux qui portent un entablement couronné par un fronton. À l'intérieur, un très large croissant lunaire en relief au-dessus d'un petit cartouche à queues d'aronde.

Épitaphe.

Cartouche à queues d'aronde, sauf pour les lettres D (M), qui ont été gravées sur les acrotères. H. : 12,5 ; larg. : 12.

Lettres difficiles à lire. H. : 3 (l. 1), 3,5 (l. 2-3).

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Le texte est au génitif ou au datif. On pourrait penser à lire Au] filiae, mais cette lecture paraît moins satisfaisante (sur la pierre, v et f sont très proches). Aufilia est répertorié comme nom latin : H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 27.

9

D M
BLANDA

D(iis) M(anibus). | *Blanda.* « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Blanda. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 123 ; larg. : 62 ; ép. : 15.

2004. 13/1580/75.

Personnage figuré.

Féminin.

Personnage en buste représenté dans une niche peu profonde. Au-dessus le couronne une double volute renforcée en son centre par une autre très petite ; un sillon accentue le relief. À l'ouverture des larges manches se voit le détail du vêtement, tunique et manteau. L'ovale plein du visage, la lèvre inférieure charnue d'une bouche très étroite traduisent sans doute le portrait d'une jeune femme. Les cheveux, tirés en bandeaux de mèches lourdes au-dessus de l'oreille, sont retenus en un petit chignon sur le haut de la tête ; celui-ci est comme souligné par la volute médiane du sommet de la stèle. La main droite tient un gobelet, la main gauche une serviette plutôt qu'un flacon (voir n° 88).

Observations : partie simplement épannelée.

Épitaphe.

Pas de champ épigraphique. Les lettres D M sont gravées de part et d'autre du visage ; le nom a été placé sous le buste.

Lettres nettes et irrégulières. H. : 5 à 6.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Blandus, -a, est un *cognomen* bien connu : I. Kajanto, *op. cit.*, p. 282 ; H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 302.



10

D M
BRVNNIVM

D(iis) M(anibus). | *Brunnium (?)*. « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Brunn(...). »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès rhétien.

H. : 138 ; larg. : 46 ; ép. : 20.

2004. 13/1580/65.

Personnage figuré.

Masculin.

Personnage en buste long, représenté dans une niche bien délimitée. Le mouvement du manteau est donné par une large bande médiane et surtout par les amples manches. Les yeux sont étroits, le nez droit, le bas du visage couvert par barbe et moustache. La chevelure se présente comme une calotte refouillée de quelques mèches éparses peu marquées. La main droite est ramenée à plat sur la poitrine. La main gauche, baissée, est repliée, index pointé, sur deux flûtes.

Observations : une cassure oblique, de gauche à droite, sépare la pierre en deux ; des manques au sommet. Le côté droit de la pierre a été équarri à grands coups de pic ; le gauche est bien dressé.

Épitaphe.

Pas de champ épigraphique. Le nom est gravé sous le buste.

Lettres nettes ; la 6^e lettre du nom ressemble à un gamma grec, barre supérieure relevée vers la droite.

H. : 4,2.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M). Le nom, qui pourrait être Brunnium, appartiendrait à la langue celtique. Brunnio, « poitrine, sein », voir A. Holder, *op. cit.*, I, 1961, col. 623 ; P. H. Billy, *op. cit.*, p. 35 ; X. Delamarre, *Dictionnaire*, 2001, p. 78.



11

c[...]
D MC[...]. | *D(iis) M(anibus)*. « (Ci-gît) C... Aux dieux Mânes. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 80 ; larg. : 41 ; ép. : 20.

2004. 13/1580/41.

Personnage figuré.

Masculin.

Personnage en buste. Le visage est large, la face plate. Les traits sont peu accentués, les yeux globuleux, la bouche petite entre barbe et moustache. Les cheveux sont peignés en mèches régulières ramenées en avant. Grandes mains : la droite présente, pouce écarté, un gobelet à pied ; la gauche, plus basse, tient un objet mince et courbé avec un appendice à son extrémité. Il pourrait s'agir d'une enclume mobile et, dans ce cas, le défunt serait un artisan du métal.

Observations : le sommet est animé par de minuscules ondulations évoquant des acrotères et un couronnement médian. Cassure du bandeau en haut, à gauche ; cassure également en bas à droite. La pierre n'a apparemment pas été dégrossie sur une partie droite inférieure (à l'origine destinée à être enterrée).

Épitaphe.

Nom gravé sur le bandeau supérieur, très endommagé. H. : 4 minimum. D et M de part et d'autre du visage.

Lettres nettes. H. : 2 (l. 1) ; 6 (l. 2).

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

12

CACA
. S*Caca*. | [*H(ic) s(ita est ?)*]. « Ci-gît (?) Caca. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 40 ; larg. : 25 ; ép. : 23.

2004. 13/1278/1.

Féminin.

La forme générale est celle d'un pyramidion ; type de monument que nous préférons appeler « obélisque gaulois ». Il présente une cavité à son sommet.

Observations : cassée sur tous les côtés.

Épitaphe.

Lettres nettes, sauf le s de la l. 2 qui est incomplet. H. : 9,5.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique.

Cacus était le nom, rarement porté, d'un brigand de la mythologie : Virgile, *Énéide*, VIII, 190. I. Kajanto, *op. cit.*, p. 216.

13

CAESO
M D

Caeso. | *M(anibus) d(iis)*. « (Ci-gît) Caeso. Aux dieux Mânes. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 60 ; larg. : 48 ; ép. : 27.

2004. 13/192/2.

Personnage figuré.

Masculin.

Personnage dont le buste est à peine sorti du fond de la niche. L'homme porte la barbe. Les yeux sont accentués par des arcades sourcilières rectilignes, le nez est droit. La chevelure, coupée court sur les tempes, est détaillée en mèches régulières.

La main droite tient un marteau à panne mince et étroite et à table arrondie, peut-être pour travailler le métal, mais l'identification est loin d'être certaine ; la main gauche n'est apparemment pas tracée. Artisan de la pierre ?

Observations : en épaisseur, la pierre est de section triangulaire. Le travail rudimentaire de la pierre fait se confondre la surface épannelée et les épaufrures.

Épitaphe.

Champ épigraphique : le texte a été gravé sur le bandeau supérieur. H. : 6.

Les trois premières lettres du nom sont nettes. H. : 3 (lettres 1-3), 2 (lettres 4-5).

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en *D M*).

On remarquera l'inversion, déjà constatée sur ce site, des mots *diis* et *Manibus*. Le nom Caeso est un *cognomen* bien connu dans le monde latin : I. Kajanto, *op. cit.*, p. 172.



14

CAM
VLVS

Cam|ulus. « (Ci-gît) Camulus. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès rhétien.

H. : 56 ; larg. : 31 ; ép. : 13.

2004. 13/1029/1.

Masculin.

Cartouche à queues d'aronde (?).

Observations : la pierre est grossièrement travaillée. Cassure de la partie supérieure.

Épitaphe.

Cartouche à queues d'aronde. H. : 13 ; larg. : 18.

Lettres irrégulières. H. : 2,5 - 3. Le A ne possède pas de barre horizontale, et la barre inférieure du L dessine un angle vers le bas.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique.

Camulus porte un nom celte à la finale latinisée. Voir *Inscriptions de la cité des Lingons*, 2003, n° 237, où nous citons une correspondance privée de P. -Y. Lambert : « Camulo- est une épithète divine, mais c'est aussi un nom propre d'homme ou de femme (cf. v. irl. cumal, "servant"). Je ne crois pas nécessaire de parler d'un nom théophore. C'est un nom commun (kamulo-), susceptible de divers emplois onomastiques, divin/humain. » X. Delamarre, *op. cit.*, p. 86 : « champion », lié au Mars gaulois ; idem, *Noms*, p. 54.



15



CAT////IWSSI

Cat[... ..]ussi (*filius* ?). « (Ci-gît) Cat..., fils de ...iussus. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap)

Arkose trias

H. : 45 ; larg. : 50 ; ép. : 17

2004. 13/1134/1

Personnage figuré

Masculin

Les bras de l'homme sortent des larges manches d'un manteau. La main droite tient un marteau à panne carrée. Le contour de l'avant-bras gauche est peu distinct et la main se confond avec un outil, comme une pince (?). Artisan du métal, sans doute.

Observations : il ne reste que le bas de la stèle avec la partie inférieure de la niche ; sur le bandeau droit, un décor de chevrons en incision.

Építaphe.

Texte sous le buste.

Lettres peu nettes et irrégulières. H. : 3,5 à 4,5.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique.

Beaucoup de noms uniques commencent par Cat[...]. Le deuxième nom, sans doute la filiation puisqu'il se termine par un *i*, pourrait avoir une finale en ...*nussi*.

16



D M

CATI

///NVS

D(iis) M(anibus) | Catil[a]nus. « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Catianus. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès permien.

H. : 60 ; larg. : 31 ; ép. : 15.

2004. 13/1271/1.

Croissant lunaire couché.

Masculin.

Un croissant lunaire largement ouvert est figuré en relief entre *D* et *M*, au-dessus d'un cartouche à queues d'aronde.

Építaphe.

Croissant entre *D* et *M*.

Cartouche à queues d'aronde. H. : 12 ; larg. : 22,5.

Lettres assez nettes. Le *A* prend la forme d'un *v* renversé ; la barre horizontale est remplacée par un point. H. : 4.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en *D M*).

Catianus est un *cognomen* bien connu : I. Kajanto, *op. cit.*, p. 144 ; H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 311.

17

D M
S C
COCILLI

D(iis) M(anibus) | s(acrum) C() | Cocilli, ou : *D(iis) M(anibus) | s(acrum) C()*, | *Cocilli (filius, -a ?)*. « (Consécration) aux dieux Mânes de C() Cocillus », ou : « de C(), fils (ou fille) de Cocillus ».

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 91 ; larg. : 42 ; ép. : 40,5.

2004. 13/1580/76.

Croissant lunaire couché.

Masculin sans doute.

Un croissant lunaire, aux pointes effilées, est tracé en simple incision – ce qui est peu fréquent – sur la partie supérieure, entre D M. Pas de cartouche.

Observations : il s'agit, probablement d'un bloc architectural réemployé pour un usage funéraire (l'épaisseur est plus du double de la moyenne habituelle).

Épitaphe.

Croissant.

Pas de champ épigraphique.

Lettres nettes. H. : 5.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M S).

Pour la l. 2, on pourrait penser à *s(ub) c(ura)*, mais, dans ce cas, le nom du défunt manquerait, ce qui, au demeurant, n'aurait rien d'extraordinaire en Gaule (on en trouvera plus loin de nombreux exemples ; voir n° 53). Cocillus, -a est un nom celtique bien connu : G. Dottin, *op. cit.*, p. 64 ; A. Holder, *op. cit.*, I, 1961 col. 1058, et III, 1962, col. 1248 ; J. Whatmough, *The dialects of ancient Gaul*, 1970, p. 641 et 1119 ; X. Delamarre, *Dictionnaire*, 2001, p. 100.



18

D M
CROBO

D(iis) M(anibus) | Crobo. « Aux dieux Mânes. À Crobus. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose tria.

H. : 70 ; larg. : 35 ; ép. : 20.

2004. 13/1580/30.

Masculin.

Pas de champ épigraphique.

Observations : la pierre est grossièrement travaillée. La partie simplement épannelée présente un léger élargissement.

Épitaphe.

Pas de champ épigraphique.

Lettres nettes et irrégulières. Le R est composé de deux parties, la haste verticale étant nettement séparée de la boucle de la haste en diagonale. H. : 5, sauf o final : 1,8.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Crobus est un nom gaulois : A. Holder, *op. cit.*, 1962, col. 1172-1173 (Crobiso) ; P. H. Billy, *op. cit.*, 1993, p. 59 (Crobisus au *CIL*, XIII, 11651 ; *ILTG*, 432) ; X. Delamarre, *Noms*, 2007, p. 78.



19



D M
D//XTIPMINI

D(iis) M(anibus) | Dī[u]xti, P() Mini (filii ?). « Aux dieux Mânes de Diuixtus, fils de P() Minus (?) ». »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 91 ; larg. : 43 ; ép. : 16,5.

2004. 13/301/1.

Masculin.

Le cartouche à queues d'aronde, étroit, est sculpté en creux haut sur la stèle.

Observations : la pierre est soigneusement dressée ; la partie enterrée est bien distincte.

Épitaphe.

Cartouche à queues d'aronde (D M au-dessus du cartouche). H. : 8,5 ; larg. : 23,5.

Lettres nettes, sauf au début de la l. 2. H. : 3.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Diuixtus appartient au monde celtique (G. Dottin, *op. cit.*, p. 64 et 252 ; A. Holder, *op. cit.*, I, 1961, col. 1294-1295 ; J. Whatmough, *op. cit.*, p. 375, 412, 643, 813, 960 et 1122 ; P. H. Billy, *op. cit.*, p. 64 ; P. -Y. Lambert, *La langue gauloise*, 1995, p. 56 ; X. Delamarre, *Dictionnaire*, 2001, p. 122, et *Noms*, 2007, p. 87). Et la racine Min- viendrait plutôt du latin (Minio : I. Kajanto, *op. cit.*, 1982, p. 190 ; H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 363).

20



E

E(). « (Ci-gît) E(). »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 42 ; larg. : 32 ; ép. : 18.

2004. 13/1580/50.

Sexe indéterminé.

Le pourtour du triangle porte un bandeau marqué par une incision.

Observations : cassure irrégulière au-dessous du triangle.

Épitaphe.

Texte gravé dans un triangle bien visible. H. : 23 ; larg. à la base : 18.

Lettre nette. H. : 3,5.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique.

La lettre est nette et isolée. Ce genre d'épitaphe, réduite à une seule lettre, est attesté chez les Lingons et également dans ce secteur des nécropoles d'Autun ; une telle abréviation montre une certaine indifférence à l'égard du nom de la part des Gaulois (on verra plus loin, notamment sous le n° 53, d'autres épitaphes réduites à la seule mention des dieux Mânes).

21

EBVRI
D M

Eburi | d(iis) M(anibus). « Aux dieux Mânes d'Eburus. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès permien.

H. : 93 ; larg. : 38 ; ép. : 14.

2004. 13/1580/94.

Personnage figuré.

Masculin.

La tête, dans le cintre de la niche, a fait l'objet d'un travail poussé ; les traits du visage accusés : nez fort, yeux ponctués de la pupille, bouche étroite et mince. La chevelure, volumineuse, est peignée en grosses boucles courtes et la barbe, en mèches lourdes, cache le bas du visage. Le plissé du manteau est indiqué par quelques lignes et la manche droite mord sur le bandeau. Les mains sont épaisses. La main droite, levée, présente un marteau mince à panne pointue ; la main gauche est simplement repliée sur le vêtement. Sculpteur de pierre ou dinandier.

Observations : la surface de la pierre est entièrement polie. Cassure oblique à la partie inférieure.

Épitaphe.

L'inscription a été gravée dans le bandeau supérieur de la stèle.

Les lettres sont nettes. H. : 3,3, sauf D et M : 4,1.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique.

Eburus, l'« if », est un nom gaulois : X. Delamarre, *Dictionnaire*, 2001, p. 134, et *Noms*, 2007, p. 93.



22

D RICLA
D M

[Hila(?)]ricla. | D(iis) M(anibus). « (Ci-gît) Hilaricla (?). Aux dieux Mânes. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 103 ; larg. : 50 ; ép. : 18.

2004. 13/1071/1.

Personnage figuré.

Féminin.

Personnage en buste. Le visage allongé présente une face plate sur laquelle les traits sont découpés de façon géométrique : arcade sourcilière rectiligne, nez triédrique, bouche marquée par une simple incision. La chevelure, séparée par une raie médiane, est relevée en deux bandeaux.

La main droite, ramenée sur la poitrine, tient un gobelet. La main gauche est repliée sur une quenouille et son fuseau, figurée en léger décalage pour présenter avec précision les deux éléments du filage.

Observations : partie simplement épannelée.

Épitaphe.

L. 1, sur le bandeau supérieur, l. 2 de part et d'autre du buste.

Lettres très peu nettes à la l. 1 (première lettre : D ou R), bien visibles à la l. 2. H. : 3 (l. 1), 4,7 (l. 2).

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

C'est par désespoir qu'est proposée la lecture Hilaricla ; mais ce *cognomen* est bien connu (I. Kajanto, *Latin cognomina*, 1982, p. 260 : Hilariclus, -a, pour Hilariculus, -a). On remarquera que la mention des dieux Mânes se trouve après l'onomastique.



23

D M IANVR



D(iis) M(anibus). Ianu(a)r(i)a. « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) *Ianuariarius* (-a ?). »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 84 ; larg. : 45 ; ép. : 17.

2004. 13/1009/1.

Personnage figuré.

Sexe indéterminé.

Personnage en buste. Le visage est lisse, les traits du visage bien découpés. La chevelure, gonflée sur le front, est ramenée en avant et tombe sur les côtés. Le manteau est animé par un large pli médian, et l'épaisseur du vêtement est marquée à l'ouverture des poignets. La main droite ramenée sur la poitrine, pouce écarté, présente un gobelet ; la main gauche tient un objet rond.

Épitaphe.

Texte gravé sur le bandeau supérieur. H. : 7.

Lettres nettes. H. : 3,5. Le A ne possède pas de barre horizontale.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique.

Le buste impose le recours au féminin. Sur ce *cognomen* bien connu, déjà attesté dans cette nécropole, voir plus haut, inscription n° 1.

24

IDO ARI



Ido(), Ari (filius?). « (Ci-gît) *Ido(?)*, fils d'*Ari (?)*. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 95 ; larg. : 60 ; ép. : 14.

2004. 13/1580/74.

Personnage figuré.

Masculin.

Homme en buste large et court. Les yeux ronds, le nez large et la bouche aux commissures bien découpées indiquent le soin apporté au rendu du visage. Les cheveux sont peignés en mèches courtes et fournies, ramenées en avant. Les mains sont ramenées sur la poitrine : la droite serre un gobelet, la gauche ne tient apparemment rien.

Observations : cassure à la bordure gauche de la stèle. Partie seulement épannelée (traces de pic bien visibles), H. : 55.

Épitaphe.

Texte gravé sur le bandeau supérieur. H. : 6.

Lettres peu nettes. H. : 2,5.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique.

Les abréviations pourraient correspondre à des noms celtiques. Pour *Ido()* : A. Holder, *op. cit.*, II, 1962, col. 26-27 (*Ido-*) et P. H. Billy, *op. cit.*, p. 88 (*Idoixos*). Pour *Ari()* : A. Holder, *op. cit.*, I, 1962, col. 216 ; J. Whatmough, *op. cit.*, p. 803, cite *Aistivus* ; X. Delamarre, *Noms*, 2007, p. 25-26 (*Ari-*) et 108 (*Ido-*). Voir *Aristoidens* à Langres : *ILing*, 526.

25

D M
YVNA

D(iis) M(anibus). Yuna. « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) luna. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès permien.

H. : 80 ; larg. : 41 ; ép. : 17.

2004. 13/997/1.

Croissant lunaire couché.

Féminin.

Un croissant lunaire couché, très largement ouvert, est représenté en faible relief juste au-dessus du cartouche à queues d'aronde.

Observations : cassure oblique, à droite de la partie inférieure. La surface porte de nombreuses encoches faites en tout sens.

Épitaphe.

Croissant.

Cartouche à queues d'aronde. H. : 12,8 ; larg. : 22. Le nom luna est placé en haut et à gauche d'un cartouche largement vide ; les lettres D et M sont placées à l'extérieur ; le A (l. 2) n'a pas de barre horizontale.

Lettres nettes. H. : 3,8.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Le mot Yuna doit être lu luna, le Y n'étant qu'une forme particulière du l, et ce nom celtique est déjà attesté à Autun (voir plus haut, texte n° 2 : lunna).



26

LIBE
RA
S
M

Libe|ra|[l]s. | [D(iis) M(anibus) ou : Libe|ra|[l]s | m(onumentum). « (Ci-gît) Liberalis. Aux dieux Mânes », ou : « Monument (funéraire) de Liberalis ».

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 66 ; larg. : 34 ; ép. : 21.

2004. 13/316/1.

Masculin.

Deux croissants lunaires couchés très largement ouverts, sont représentés en faible relief juste au-dessus du cartouche à queues d'aronde. Il est à noter la rareté des représentations à deux croissants.

Observations : croissant endommagé à droite. Petites cassures à la partie inférieure.

Épitaphe.

Deux croissants (celui de gauche est endommagé).

Cartouche à queues d'aronde. H. : 19 ; larg. : 19.

Lettres assez nettes, mais irrégulières. H. : 4,5 à 6,5. Le b de la l. 1 est formé par une haste verticale et une haste oblique, inclinée vers le bas et la gauche, forme qui est attestée à Autun.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Sur le *cognomen* Liberalis : I. Kajanto, *op. cit.*, p. 256 ; H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 351.



27



LOLLIANNV//
D M
DOMI

Lollian<n>u(s), | – D(iis) M(anibus). – | Domi [f(ilius)]. « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Lollianus, fils de Domus. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 180 ; larg. : 49 ; ép. : 16.

2004. 13/1580/73 et 1580/72.

Personnage figuré.

Masculin.

Personnage en buste dont les détails de la tête sont sculptés avec soin : les yeux sont globuleux sous des arcades sourcilières bien marquées, le nez fort et long, la bouche large aux commissures découpées entre moustache et barbe, les pommettes saillantes ; ainsi que la calotte de mèches épaisses ramenées en avant. La main droite levée présente un gobelet ; la gauche tient un grand ciseau à larges lames plates, probablement pour le travail de la laine. Artisan.

Observations : cassée en deux par une cassure oblique.

Épitaphe.

L. 1 gravée sur le bandeau supérieur (H. : 10), D et M sur les montants et l. 3 sous le buste.

Lettres peu nettes et irrégulières. H. : 5 en moyenne (sauf OM, l. 3 : 8). Les L sont formés par une haste verticale qui recoupe une autre haste inclinée vers le bas. Le M (l. 2) est endommagé.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Lollianus est un *cognomen* bien connu : I. Kajanto, *op. cit.*, p. 149 ; H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 105. Domus pose problème. On l'a interprété comme le nom gaulois Donnus (J. Whatmough, *op. cit.*, p. 375 ; X. Delamarre, Noms, 2007, p. 88 ; *CLL*, XIII, 5734). On l'a aussi identifié comme l'un des noms latins Dommus (I. Kajanto, *op. cit.*, p. 362) ou Domnus (H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 325).

28



D M
MAIVCV

D(iis) M(anibus). | Maiucu(s). « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Maiucus. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 75 ; larg. : 41 ; ép. : 18.

2004. 13/1580/61.

Personnage figuré.

Masculin.

Personnage en buste. La sculpture dégage une physionomie rude : yeux globuleux étroits, nez court et large, lèvre inférieure épaisse entre moustache et barbe, oreilles décollées. Les cheveux sont ramenés en frange de mèches régulières sur le front. Les mains sont lourdes : la droite, index pointé, tient un vase globuleux au col bien séparé ; la gauche présente entre le pouce et l'index un objet rond.

Observations : légère cassure oblique à la partie inférieure droite. Des motifs d'acrotères sont creusés en virgule et portent le D M.

Épitaphe.

Nom gravé sur le bandeau supérieur ; D et M dans des arrondis en creux. H. : 6.

Lettres assez nettes (sauf le c qui est endommagé, mais lisible). H. : 3.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Maiucus serait plutôt gaulois : A. Holder, *op. cit.*, II, 1962, col. 292 (Maiurus, en Côte-d'Or) ; X. Delamarre, *Dictionnaire*, p. 180 et 220 (maio-rix) ; P. H. Billy, *op. cit.*, p. 103 (Miutilo).

29

MA/CIRINVS

Mac<i>rinus. « (Ci-gît) Macrinus. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès rhétien.

H. : 30 ; larg. : 38 ; ép. : 15.

2004. 13/1580/17.

Personnage figuré.

Masculin.

Sous une calotte de mèches épaisses, des yeux petits mais accentués par une arcade sourcilière marquée et un nez long et droit aux narines fortement découpées suffisent à donner au visage une structure puissante.

Observations : reste la partie supérieure cassée en biais à hauteur du visage.

Épitaphe.

Texte gravé sur le bandeau supérieur. H. : 5,5.

Lettres très nettes et bien gravées. H. : 3,1. Le A est formé comme un v renversé, avec une barre oblique vers la gauche.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique.

On pourrait envisager un nom celtique Macirinus (X. Delamarre, *Noms*, 2007, p. 122), mais le *cognomen* Macrinus est plus connu : I. Kajanto, *op. cit.*, p. 244 ; H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 355.



30

MONI
MAMMIIA...CI...

Moni(mentum) Mammi(l)ia(nae), (...)ci[... (*filia*)]. « Monument (funéraire) de Mammiliana, fille de ... cus. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 82 ; larg. : 59 ; ép. : 26,5.

2004. 13/1580/34 et 33.

Personnage figuré.

Féminin.

Dans une niche profonde bordée d'un large bandeau, portrait en buste d'une jeune femme. Le visage, d'un ovale plein, présente des traits dessinés avec soin, l'œil découpé sous l'arcade sourcilière, le nez droit ponctué des narines, les lèvres charnues. La chevelure est apprêtée en deux rangs de grosses boucles relevées des tempes jusqu'au sommet de la tête. Coiffure qui n'est pas sans évoquer les modes impériales de la fin du I^{er} siècle après J.-C. Le vêtement, qui dégage le cou, se compose d'une tunique et d'un manteau dont les plis soulignent les épaules. Les bras étaient presque croisés. La main droite, baissée (surface brisée) tenait une cruche par l'anse ; la main gauche levée présente, semble-t-il, une serviette pliée (plutôt qu'un flacon – voir les nos 52 et 88). Il faut souligner la facture particulièrement soignée de cette stèle.

Observations : H. 97 ; larg. 65 ; ép. 26,5 pour le bas. La stèle est séparée en deux obliquement avec des éclats au niveau de la cassure. L'acrotère droit est légèrement brisé. Partie seulement épannelée.

Épitaphe.

MONI dans le fronton ; I. 2 sur le linteau, en dessous. H. du bandeau : 5.

Lettres peu nettes. H. : 3,1.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique.

La forme *monimentum* pour *monumentum* n'est pas rare. Quant au nom du personnage, remarquons qu'il existe un nom celtique présentant une forme voisine, Mammisso : G. Dottin, *op. cit.*, p. 269 (mamma-, « mère » ; A. Holder, *op. cit.*, II, 1962, col. 400 ; J. Whatmough, *op. cit.*, p. 415 et 1132 ; X. Delamarre, *Noms*, 2007, p. 125. Mais Mammilianus, -a est un *cognomen* bien connu et plus répandu : I. Kajanto, *op. cit.*, p. 150 ; H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 111. La coiffure fait penser aux chevelures de l'époque flavienne (cependant, la mode a pu arriver en province avec un peu de retard).



31



MARI

Mari[nus (?)]. « (Ci-gît) Marinus (?). »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 27 ; larg. : 39 ; ép. : 18.

2004. 13/1278/4.

Masculin.

C'est une partie du haut de la stèle qui subsiste ; cartouche à queues d'aronde, en faible relief.

Observations : brisée sur les quatre côtés.

Épithaphe.

Cartouche à queues d'aronde. H. : 10 ; larg. : 16,5.

Lettres irrégulières, les deux premières étant endommagées. H. : 3,7.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique.

Marinus n'est pas le seul nom qui puisse convenir pour combler la lacune, mais il est le plus fréquent. Ce *cognomen* a donné matière à discussion. L. Robert avait écrit à plusieurs reprises (Bulletin épigraphique, *REG*, 1955, 279 ; 1962, 372 ; 1974, 137) que, formé sur la racine Mar-, il avait une origine sémitique ; en fait, il appartient à une tradition très latine : I. Kajanto, *op. cit.*, p. 308 ; H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 358.

32



D M
MARTI
ALIS

D(iis) M(anibus). | Marti[al]is. « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Martialis. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 72 ; larg. : 32 ; ép. : 20.

2004. 13/1580/79.

Masculin.

Cartouche à queues d'aronde au-dessous du D M.

Observations : partie supérieure dégradée. Sur le côté droit, la surface de la pierre a sauté, entamant un morceau du cartouche et le bandeau vertical. Partie simplement épannelée.

Épithaphe.

Cartouche à queues d'aronde. H. : 15 ; larg. : 19.

Lettres assez nettes. H. : 6,3 (D et M) ; 4,5 – 5,5 (l. 2-3). La barre inférieure du L (l. 2) a la forme d'un arc de cercle incliné vers le bas.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Martialis est un nom parfaitement latin : I. Kajanto, *op. cit.*, p. 212 ; H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 359.

33

D MIC

D(iis) – Mic(a) – [M(anibus)]. « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Mica. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 10 ; larg. : 16 ; ép. : 8.

2004. 13/1580/92.

Sexe indéterminé.

Partie supérieure d'une stèle.

Épitaphe.

Lettres nettes, mais endommagées en bas. H. : 2,8.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).Le texte pourrait également être au génitif ou au datif. Sur le nom Mica (masculin ou féminin) : I. Kajanto, *op. cit.*, p. 348.

34

D N///

D(iis) – N(...) – [M(anibus)]. « Aux dieux Mânes de N... »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 19 ; larg. : 18 ; ép. : 20.

2004. 13/1278/3.

Sexe indéterminé.

Trace de la tête d'un défunt dans une niche.

Observations : il reste une partie du bandeau supérieur et l'amorce de la niche.

Épitaphe.

Texte gravé sans doute sur le bandeau supérieur.

Lettres peu nettes. H. : 4,5.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

35

M D PACATA



M(anibus) d(iis). Pacata. « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Pacata. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 36 ; larg. : 29 ; ép : 15.

2004. 13/1580/3.

Personnage figuré.

Féminin.

Visage large. Sur la face lisse, les traits sont bien détachés ; les lèvres charnues sont relevées aux commissures. La chevelure séparée par une raie médiane est coiffée en bandeaux ondulés et retenue sur le sommet de la tête par une double tresse. La main droite présente sans doute un gobelet ; la main gauche tient le haut d'un flacon.

Observations : reste la partie supérieure de la stèle, cassée sous les mains.

Épitaphe.

Texte gravé sur le bandeau supérieur du monument.

Lettres peu nettes et irrégulières. H. : 2,2 à 3,5.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en *D M*).

Pacatus, -a, est un nom bien connu en latin : I. Kajanto, *op. cit.*, 1982, p. 261 ; H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 373.

36

D M
PELICIVS
MATERNI



D(iis) M(anibus) | Pelicivus | Materni (filius). « (Consécration) aux dieux Mânes. (Ci-gît) Pelicivus, (fils) de Maternus. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 47 ; larg. : 29 ; ép. : 10.

2004. 13/1073/1.

Croissant lunaire couché.

Masculin.

Un grand croissant lunaire en faible relief décrit une figure circulaire presque fermée de part et d'autre de *D M*.

Observations : cassures au sommet, sur les côtés et au niveau de la partie inférieure. À l'origine des bandeaux verticaux pouvaient servir de cadre.

Épitaphe.

Pas de champ épigraphique.

Lettres nettes et irrégulières. H. : 3,5 à 4. À la fin du texte, ligature de *n* et *i*.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en *D M*).

Pelicivus pourrait être un nom latin : H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, 1988, p. 140, mentionnent un *Pellic(ius)* ?. L'hésitation, en revanche, n'est pas permise pour *Maternus* : I. Kajanto, *op. cit.*, p. 303 ; H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 360.

37

D IEIRICVS M

D(iis) – [R]e[b]ricus – M(anibus). « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Rebricus. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 98 ; larg. : 50 ; ép. : 17.

2004. 13/1580/12.

Personnage figuré.

Masculin.

Portrait d'un personnage en buste long. Le visage d'un ovale plein présente des yeux globuleux enfoncés sous l'orbite, un nez droit, une bouche petite aux commissures labiales découpées. La chevelure est soigneusement disposée sur deux rangs de mèches courtes et ondulées. Le mouvement du large manteau, marqué par de simples incisions sur la poitrine, s'alourdit à l'ouverture des poignets ; il laisse voir au col la bordure de la tunique. La main droite, index tendu, tient un gobelet, la main gauche porte un objet indéterminé, cassé à la partie supérieure. On peut hésiter sur la détermination du personnage. C'est le nom qui lève l'incertitude.

Épitaphe.

Texte gravé sur le bandeau supérieur. H. : 3,5 - 4.

Lettres peu nettes, endommagées. H. : 2.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Le nom Rebricus ne se lit pas aisément, les trois premières lettres étant endommagées ; mais il est le plus proche du texte visible et il est assez courant dans les pays de tradition celtique : A. Holder, *op. cit.*, II, 1962, col. 1088 (banal) ; J. Whatmough, *op. cit.*, p. 652, 825 et 1140 ; X. Delamarre, *Dictionnaire*, p. 221.



38

D RIBRIO M

D(iis) – Ribrio – M(anibus). « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Ribrio. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 68 ; larg. : 41 ; ép. : 17.

2004. 13/1580/14 et 18.

Personnage figuré.

Féminin.

Personnage en buste dans une niche bien creusée. Le visage ovale, sur un cou dégagé, porte des yeux au globe lisse, un nez court et des lèvres épaisses. La chevelure forme un casque de mèches volumineuses depuis les oreilles jusqu'au sommet de la tête. Les plis amples du vêtement soulignent l'encolure et la manche. Les mains, baissées, sont posées sur deux cruches à anse placées au bas de la niche.

Dimensions : H. 55 ; larg. 48 pour le bas. Une cassure en biais sépare la pierre en deux. L'acrotère manque à gauche. Partie seulement épannelée (coups de pic).

Épitaphe.

Texte gravé dans le fronton.

Lettres nettes, sauf D qui est brisé. H. : 4,5, sauf D et M (3).

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Ribrio s'apparente sans doute à Rebricus (voir ici même n° 37).



39

D M
SACERISV

D(ii)s M(anibus) | Sacerisu(s). « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Sacerisus. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 63 ; larg. : 36 ; ép. : 18.

2004. 13/1580/68.

Croissant lunaire couché.

Masculin.

Un croissant lunaire couché est sculpté en relief au niveau de la partie supérieure, au-dessus du cartouche à queues d'aronde. Pourvu de pointes effilées, il décrit une figure circulaire ; de part et d'autre, D M.

Observations : pierre de remploi. Partie simplement épannelée.

Épitaphe.

Cartouche à queues d'aronde. H. : 10,5 ; larg. : 25,5.

Lettres très peu nettes. H. : 5 (l. 1), env. 4 (l. 2). Le E de la l. 2 a la forme du chiffre 8, et le V final est endommagé.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

La racine Sacer- appartient au latin (I. Kajanto, *op. cit.*, p. 211 ; H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, 1988, p. 395), comme au gaulois (A. Holder, *op. cit.*, II, 1962, col. 1281-1282 ; J. Whatmough, *op. cit.*, p. 224, 653-654, 826 et 1141 ; *RIG*, II, 1, 1988, L-7 ; P. H. Billy, *op. cit.*, p. 129 ; X. Delamarre, *Dictionnaire*, 2001, p. 223-224, et Noms, 2007, p. 157-158). Les noms qui en dérivent peuvent être qualifiés de gallo-romains.

40

OPERA
RIS
SACILVS
LAPIDA

Opera|ri(u)s | Sacilus, | lapida(rius). « (Ci-gît) l'ouvrier tailleur de pierre Sacilus. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès permien.

H. : 63 ; larg. : 50 ; ép. : 37,5.

2004. 13/1580/9.

Autel composé d'un corps rectangulaire et d'un couronnement. Au sommet, des coussinets encadrent une large cuvette ovale qui a gardé des traces noirâtres de son utilisation. Les coussinets ne sont pas perpendiculaires à la face principale inscrite mais parallèles, ce qui n'est pas usuel.

Observations : cassure de la partie inférieure qui a fait disparaître les moulures de la base.

Épitaphe.

Face, sans le couronnement, H. : 41 ; larg. : 41.

Lettres assez nettes. H. : 5. Ligatures de E et R, avec E rétrograde, à la l. 1, de V et S à la l. 3, et de I et D à la l. 4. Le L de la l. 3 est formé par deux hastes, une verticale et l'autre légèrement inclinée vers le bas, à droite.

Inédite.

Première moitié du III^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (autel funéraire).

Le nom Sacilus appartient sans doute à la langue celtique. Il est attesté dans la péninsule Ibérique : A. Holder, *op. cit.*, II, 1962, col. 1278. On verra aussi Sacirus dans *CIL*, XII, 5686, 775 ; G. Dottin, *op. cit.*, p. 34 et 119 ; P. H. Billy, *op. cit.*, p. 129.

Le développement *operari(u)s* n'est pas entièrement satisfaisant, mais que proposer à la place ?

41

SECUNDINVS

Secundinus. « (Ci-gît) Secundinus. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 59 ; larg. : 27 ; ép. : 16.

2004. 13/1290/1.

Personnage figuré.

Masculin.

Personnage en buste qui présente, sur une face plate, des yeux globuleux, un nez épaté et des lèvres épaisses. Ses cheveux sont coiffés en petites boucles courtes qui dégagent les oreilles. La main droite présente un gobelet entre le pouce et l'index ; le pouce de la main gauche est posé sur un chien à longue queue, placé de profil devant l'enfant.

Observations : la bordure droite est légèrement dégradée. Le cadre est tracé jusqu'au bas.

Épitaphe.

Texte gravé sur le bandeau supérieur. H. : 5.

Lettres assez nettes. H. : 2,5.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique.

Le *cognomen* Secundinus, parfaitement latin, est très banal : I. Kajanto, *op. cit.*, p. 292 ; H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 399.



42

si[...]

Si[...]. « (Ci-gît) Si... »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 53,5 ; larg. : 33 ; ép. : 15.

2004. 13/1580/45.

Sexe indéterminé.

Une grande partie de l'inscription, située dans la partie supérieure, est martelée.

Observations : partie simplement équarrie.

Épitaphe.

Lettres nettes. H. : 6,5.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique.

Beaucoup de noms latins et gaulois commencent par les lettres si.



43

SVAIV
IIIIA*Sua[d]u[gen]a (?)*. « (Ci-gît) Suadugena (?) »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès.

H. : 88 ; larg. : 21 ; ép. : 18,5.

2004. 13/1526/1.

Croissant lunaire couché.

Féminin ?

La stèle est étroite. Dans la partie pyramidale est figuré en assez faible relief un croissant lunaire largement ouvert qui porte une petite rosace entre ses courbes, au-dessus du cartouche à queues d'aronde. Croissant avec rosace, voir inv. 2003. 7/46/1 et 2004. 13/1014/1.

Observations : partie simplement épannelée.

Épitaphe.

Cartouche à queues d'aronde. H. : 10 ; larg. : 15.

Lettres peu nettes. H. : 2,8.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique.

On ne voit pas quel nom restituer ici : Suadugena ? Sur cette dénomination : G. Dottin, *op. cit.*, p. 108 (Suadugenui) ; A. Holder, *op. cit.*, II, 1962, col. 1643 ; D. E. Evans, *op. cit.*, p. 113 ; J. Whatmough, *op. cit.*, p. 418 et 656 ; P. H. Billy, *op. cit.*, p. 139 ; X. Delamarre, *Dictionnaire*, 2001, p. 149 et 240 et *Noms*, 2007, p. 172.

44



TAVPINVS

Taupinus. « (Ci-gît) Taupinus. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 119 ; larg. : 54 ; ép. : 12.

2004. 13/192/1.

Personnage figuré.

Masculin.

Personnage en buste long. Il porte une moustache et une barbe peignée en mèches courtes et séparées comme celles de la chevelure. Des plis soulignent l'ample mouvement des manches. La main droite levée, pouce et index tendus, présente un gobelet. La main gauche, baissée, est plaquée sur le vêtement.

Épitaphe.

Texte gravé sur le bandeau supérieur. H. : 6.

Lettres très nettes. H. : 4.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique.

La gravure est très nette, mais le nom Taupinus n'est pas attesté dans la langue latine. On pourrait envisager une gravure incomplète pour le très banal Taurinus : I. Kajanto, *op. cit.*, p. 196. Peut-on envisager un dérivé de tauo-, « silencieux, tranquille » ? On verra P. H. Billy, *op. cit.*, p. 143 ; X. Delamarre, *Dictionnaire*, p. 247.

45

D TRITA M

D(iis) – Trita – M(anibus). « Aux dieux Mânes. (Ci-gît) Trita. »

Cliché Y. Labaune (SAM Autun).

Grès.

H. : 142 ; larg. : 57 ; ép. : 18,5.

2004.13/0000/8.

Personnage féminin en buste, vêtu d'une tunique à larges manches. Sur le visage d'un ovale plein, le nez rectiligne et les commissures labiales sont fortement découpés.

La chevelure, séparée par une raie médiane, est coiffée en bandeaux jusqu'aux oreilles.

La main droite levée, pouce et index tendus, présente une tige longue, sans doute une quenouille. La main gauche tient l'anse d'une petite cruche à large bord.

Épitaphe.

Lettres nettes. H. : 4 à 5, sauf D M : 5,5.

Cette épitaphe permet de résoudre un petit problème d'onomastique. I. Kajanto, *op. cit.*, p. 356, avait remarqué que Tritus, -a était un nom plus fréquent en Illyrie qu'ailleurs. Mais on voit mal ce qu'une Illyrienne serait venue faire à Autun. Il est assuré, par ailleurs, que le nom Tritus, bien qu'il soit rare, appartient également au latin et il est le participe passé du verbe *tero*. On verra I. Kajanto, *pass. cité* ; H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 414.



46

VALERA

D M

Valer(ia) | D(iis) M(anibus). « (Ci-gît) Valeria. Aux dieux Mânes. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès permien.

H. : 70 ; larg. : 51 ; ép. : 16,5.

2004. 13/976/1.

Personnage figuré.

Féminin.

Personnage en buste. Le visage d'un ovale plein présente des yeux au globe lisse, un nez droit, une petite bouche. La chevelure est peignée en grosses boucles qui encadrent la tête.

La main droite ramenée sur la poitrine tient un gobelet. La main gauche n'est pas représentée.

Observations : le bas de la stèle est légèrement cassé.

Épitaphe.

Texte gravé sur le bandeau supérieur, sauf les lettres D M qui sont de part et d'autre du visage. H. : 4,5.

Lettres nettes. H. : 2,9 (l. 1) et 4,5 (l. 2).

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Le *cognomen* Valerius, -a n'est pas connu, mais Valerius, -a est un gentilice : H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 197. On pensera aussi au gaulois ualos, « prince » : X. Delamarre, *Dictionnaire*, p. 257.



47



D M
MONIMENT
VIDVCMCA

D(iis) M(anibus). | Moniment(um) | Vidu<mc>a(e) ?. « Aux dieux Mânes. Monument (funéraire) de Viduca (?). »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 80 ; larg. : 43 ; ép. : 15.

2004. 13/1580/1.

Croissant lunaire couché.

Féminin ?

Dans l'axe du fronton miniature, qui présente une petite dépression évoquant un réceptacle à offrandes, est sculpté en faible relief un croissant entre D M, un croissant lunaire est sculpté en faible relief ; croissant petit et épais au-dessus du cartouche à queues d'aronde.

Épitaphe.

Croissant entre D et M.

Cartouche à queues d'aronde (sauf pour les lettres D M qui sont hors du champ). H. : 12,5 ; larg. : 32.

Lettres parfois nettes, irrégulières. H. : 3,7 à 4,7. Le M de la l. 3 est formé par trois hastes verticales reliées entre elles par une barre en diagonale, inclinée vers la droite ; ligature de ce M avec le C suivant. Le A final n'a pas de barre horizontale et le E final se réduit à une petite barre partant du A.

Inédite.

La mention *monumentum* (ici sous la forme *monimentum*) se retrouve ci-dessus n° 25.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Viduca, qui se trouve au masculin en *CIL*, XIII, 5950, vient de uidu-, « arbre, bois », et appartient à la langue celtique : G. Dottin, *op. cit.*, p. 109 et 299 ; A. Holder, *op. cit.*, III, 1962, col. 292-293 ; J. Whatmough, *op. cit.*, p. 381, 419, 695, 832, 980 et 1151 ; P. -Y. Lambert, *op. cit.*, p. 158 (voir p. 157) ; X. Delamarre, *Dictionnaire*, p. 268, et *Noms*, 2007, p. 199.

48

VSACI IIICLVS



Vsaci (filius), [Pro]clus. « (Ci-gît) Proculus (?), fils d'Usacus. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 44 ; larg. : 52 ; ép. : 16.

2004. 13/1580/71.

Personnages figurés.

Couple.

Des nez très proéminents et des yeux à peine marqués donnent aux physionomies un effet de gaucherie. La femme porte une chevelure qui tombe de part et d'autre du visage. Des cheveux clairsemés de part et d'autre du front évoquent chez l'homme l'âge mûr.

Observations : Cassure oblique sous les têtes.

Épitaphe.

Texte gravé sur le bandeau supérieur. H. : 6,5.

Lettres mal gravées. H. : 4,5.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique.

Usacus serait un nom celtique : G. Dottin, *op. cit.*, p. 65 (Ussia) et 168 (Usseilo) ; P. H. Billy, *op. cit.*, p. 163 (Userca) ; X. Delamarre, *Dictionnaire*, p. 277 (Usius). Proclus pour Proculus, en revanche, est un *cognomen* bien connu : I. Kajanto, *op. cit.*, p. 176 ; H. Solin et O. Salomies, *op. cit.*, p. 385.

49

...IEI////RCS
 ...ALIMAPPA
 M

[...]ieii////rcs | [...]alimappa | [D(iis)] M(anibus). « Ci-gît N... Aux dieux Mânes. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 64 ; larg. : 65 ; ép. : 23.

2004. 13/1580/60.

Personnage figuré.

Masculin.

Personnage en buste long. Quasiment chauve, il porte barbe et moustache qui dessinent une bouche petite aux lèvres épaisses. Le haut de la tête, carré, porte une courte frange.

L'emmanchure est soulignée par quelques plis. De l'épaule gauche pend une large bande d'étoffe qui tombe, raide, en avant comme retenue par la main. La main droite est repliée sur la poitrine. La main gauche tient un long manche étroit et plat relié à un outil à l'équerre, de même largeur, fixé par un tenon. Quelques lignes en éventail semblent terminer le dessin sur le côté. La lecture est rendue difficile par un contour d'ensemble limité à un mince trait incisé.

Observations : H. 148 ; larg. 65 ; ép. 24 pour le bas. La pierre est en deux morceaux.

Épitaphe.

Texte gravé sur le bandeau supérieur. H. : 12,5.

Lettres peu nettes. H. : 4,5. Le premier A possède la forme d'un V renversé, avec une barre verticale au milieu ; les deux autres A ont également la forme d'un V renversé, mais sans la barre.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Plusieurs noms, latins ou gaulois, comportent les lettres ALI. *Mappa*, en latin, désigne la serviette ou le torchon.



50

...CI...
 D M

[...]ci[...] | [D(iis)] M(anibus). « (Ci-gît) ...ci... Aux dieux Mânes. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 79 ; larg. : 25 en haut, 42 en bas ; ép. : 22,5.

2004. 13/1580/95.

Personnage figuré.

Masculin.

Personnage en buste. Les traits du visage sont fins, la bouche très petite entre moustache et barbe. La chevelure fournie est peignée en mèches régulières ramenées en avant. L'ampleur du manteau largement ouvert sur la tunique est rendue avec aisance, le mouvement des mains souligné par la bordure des manches. La main droite serre un fin marteau. La main gauche tient un gobelet dont le rebord est placé sur un support étroit posé d'équerre (encume ?). Artisan du métal. Probablement un dinandier.

Observations : cassure de la partie supérieure du bandeau gauche.

Épitaphe.

Brisée en partie supérieure (l. 1), mais lettres nettes. H. : 4,3.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).





51

...IVCCLVS

[...]iucclus. « (Ci-gît) ...iucclus. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès.

H. : 11 ; larg. : 23 ; ép. : 12.

2004. 13/1028/1.

Fragmentaires.

Masculin.

Bordure supérieure incomplète d'une stèle.

Observations : partie supérieure dressée ; cassures sur les autres côtés.

Épitaphe.

Lettres assez profondément gravées, paradoxalement difficiles à lire. H. : 3,5.

Autres possibilités de lecture : [...]VNICICLVS et [...]NNICICLVS.

Monument difficile à dater et à commenter. Sans doute première moitié du II^e siècle.

52

[...]
D [M][...] | *D(iis) [M(anibus)]*. « [...] Aux dieux Mânes. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 134 ; larg. : 68 ; ép. : 29.

2004. 13/1580/38.

Personnage figuré.

Féminin.

Personnage en buste. Une grande partie du visage a sauté. Le bras droit sort de la large manche du manteau, la main tenant une serviette roulée (plutôt qu'un flacon – voir les n^{os} 30 et 88). La main gauche pourrait présenter un miroir.

Observations : le bandeau supérieur est cassé, ainsi que la bordure droite.

Bloc de remploi portant une profonde encoche en bas, à droite.

Épitaphe.

Stèle endommagée : D sur le montant.

Lettre nette. H. : 4.

Inédit.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

53

D M

D(iis) M(anibus). « Aux dieux Mânes. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Granit rose à deux micas.

H. : 45 ; larg. : 28 ; ép. : 17.

2004. 13/884/1.

Personnage figuré.

Masculin.

Personnage en buste court et étroit. Le visage, apparemment imberbe, est bien structuré ; les joues rondes pourraient être celles d'un enfant. L'épaule droite est raccourcie, le bras replié en avant ; une tige est représentée au-dessus des doigts. La main gauche n'est pas figurée.

Observations : cassure oblique de la partie inférieure.

Épitaphe.

Lettres de part et d'autre du visage.

Lettres nettes. H. : 2,8.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Il n'est pas rare que des épitaphes ne portent pas de noms, mais seulement la mention des dieux Mânes ; les Gaulois semblent avoir manifesté une certaine indifférence à l'onomastique des défunts, comme le montre également une inscription réduite à l'initiale et donnée plus haut (texte n° 20). La même remarque a été formulée à propos des Lingons.



54

D M

D(iis) M(anibus). « Aux dieux Mânes. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 81 ; larg. : 37 ; ép. : 18.

2004. 13/1298/1.

Personnage figuré.

Masculin.

Personnage en buste long et étroit. Le visage, allongé et mince, porte barbe et moustache. Sur la face plate, les traits sont bien découpés. Les oreilles sont décollées. La chevelure haute, dégagant un grand front, est coupée court sur les tempes. La main droite, pouce, index et auriculaire tendus, présente un gobelet. La main gauche tient par un manche assez long un outil dont le fer est posé sur le bord de la niche ; ce marteau a la forme d'un têtou de carrier.

Observations : le bas est de la stèle est taillé en pointe.

Épitaphe.

Lettres nettes. H. : 5,6.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Pour l'absence de noms, voir n° 53.



55



D M

D(iis) M(anibus). « Aux dieux Mânes. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 59 ; larg. : 37 ; ép. : 20.

2004. 13/1188/1.

Personnage figuré.

Masculin.

Personnage en buste dans une niche peu creusée. Le relief est peu marqué, et les traits du visage (apparemment imberbe) sont comme usés.

Des manches larges du vêtement sortent les mains : la droite, levée, présente un gobelet ; la gauche ne tient semble-t-il rien.

Observations : des éclats sur tout le pourtour.

Épitaphe.

Lettres de part et d'autre du buste.

Lettres nettes. H. : 3,2.

Inédite.

Première moitié du III^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Pour l'absence de noms, voir n° 53.

56



D M

D(iis) M(anibus). « Aux dieux Mânes. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 113 ; larg. : 32 ; ép. : 17.

2004. 13/1580/67.

Personnage figuré.

Masculin.

Personnage en buste dans une niche étroite. Il porte barbe et moustache. Ses cheveux sont peignés en mèches courtes et volumineuses ramenées sur le front. Ses grosses mains sont soulignées par la bordure des manches. Celle de droite tient une tige rectiligne, un stilet ou son étui, puisque la main gauche porte, par la lanière, des tablettes pour écrire. Les deux mains repliées présentent un geste maniéré qu'on note ailleurs : index et l'auriculaire tendus.

Observations : partie simplement épannelée.

Épitaphe.

Lettres nettes, de part et d'autre du visage. H. : 4.

Inédite.

Première moitié du III^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Pour l'absence de noms, voir n° 53.

57

D M

D(iis) M(anibus). « Aux dieux Mânes. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 98 ; larg. : 41 ; ép. : 22.

2004. 13/1580/24.

Personnage figuré.

Féminin.

Personnage en buste. Le visage allongé présente des traits justement marqués. La chevelure, coiffée en bandeaux sur les tempes, est retenue sur le sommet de la tête en un chignon plat. Le vêtement est évoqué avec soin : le liseré de la robe se note à l'encolure que souligne encore, jusqu'aux épaules, un large pli plat du manteau ; et l'ouverture des larges manches accompagne le mouvement des mains. La main droite levée tient un gobelet pansu ; la main gauche est simplement repliée.

Épitaphe.

Lettres nettes, gravées en haut du monument. H. : 7 (D) et 6 (M).

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Pour l'absence de noms, voir n° 53.



58

D M

D(iis) M(anibus). « Aux dieux Mânes. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès permien.

H. : 74 ; larg. : 46 ; ép. : 22.

2004. 13/1580/10.

Personnage figuré.

Féminin ?

Personnage en buste. Le visage est imberbe, les traits justement découpés. La chevelure mi-longue tombe de part et d'autre du visage. Les mains sont ramenées en avant ; la droite présente un gobelet.

Observations : le relief est creusé dans la niche.

Épitaphe.

Seul le D est net ; le M est endommagé. H. : 4,9.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Pour l'absence de noms, voir n° 53.





59

[D(?)] M

[D(iis ?)] M(anibus?). « (Consécration) aux dieux Mânes (?). »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès.

H. : 22 ; larg. : 7 ; ép. : 23,5.

2004. 13/1580/48.

Sexe indéterminé.

Observations : brisée sur tous les côtés. Est intact seulement un morceau de la bordure droite.

Épitaphe.

Lettre nette. H. : 3,8.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M ?).

Pour l'absence de noms, voir n° 53.



60

(D) M

[D(iis ?)] M(anibus). « (Consécration) aux dieux Mânes. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 58 ; larg. : 23 ; ép. : 10.

2004. 13/1580/46.

Croissant lunaire couché.

Sexe indéterminé.

Un croissant lunaire largement ouvert est sculpté sur la partie supérieure ; à droite, M.

Observations : partie simplement épannelée.

Épitaphe.

Lettre à droite du croissant, nette. H. : 3,5.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Pour l'absence de noms, voir n° 53.

61

[D(?)] M

[D(iis ?)] M(anibus ?). « (Consécration) aux dieux Mânes (?). »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès.

H. : 29 ; larg. : 25 ; ép. : 16.

2004. 13/1278/5 et 1278/7.

Personnage figuré.

Féminin.

Personnage en buste. La surface, notamment du visage, est entièrement dégradée. On note des plis au cou marqués par des incisions. La chevelure était relevée en chignon. Traces des mains au ras de la cassure inférieure.

Observations : cassée sur tous les côtés ; en deux morceaux.

Épitaphe.

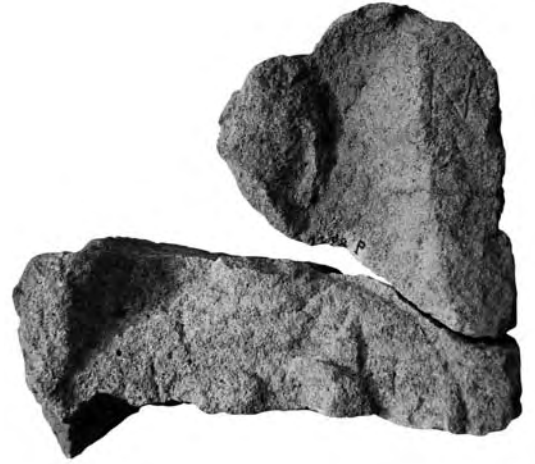
Lettre nette. H. : 4.

Inédite.

La restitution se fonde sur le fait que le M se trouve sur le montant du cadre.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Pour l'absence de noms, voir n° 53.



62

///
D(?) M (?)

[...] | D(iis ?) M(anibus ?). « ... Aux dieux Mânes (?). »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 72 ; larg. : 42 ; ép. : 22.

2004. 13/1580/63.

Croissant lunaire couché.

Sexe indéterminé.

Un croissant lunaire très grand et largement ouvert est représenté au-dessus d'un cartouche en forme d'enclume. Les deux figures sont détachées par un fort sillon.

Épitaphe.

Champ épigraphique : cartouche à six côtés, dont deux rentrant (au milieu). H. : 15 ; larg. : 20 (milieu) et 33 (haut et bas).

Lettres parfois nettes. H. : 1,5.

Inédite.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique.

Le texte est apparemment constitué de deux lignes de signes à peu près incompréhensibles.



63



M D

M(anibus) D(iis). « Aux dieux Mânes. »

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 61 ; larg. : 41 ; ép. : 13.

2004. 13/1014/1.

Croissant lunaire couché.

Sexe indéterminé.

Un croissant lunaire, très grand et largement ouvert, est représenté au-dessus d'un cartouche. Les deux figures sont détachées par un fort sillon.

Observations : partie simplement épannelée.

Épithaphe.

Croissant et étoile (ou soleil ?) entre M et D.

Cartouche à queues d'aronde. H. : 15 ; larg. : 25.

Le M est très endommagé. H. : 5.

Inédit.

Première moitié du II^e siècle d'après le contexte épigraphique et archéologique (mention des dieux Mânes abrégée en D M).

Pour l'absence de noms, voir n° 53. Toutefois, cette pierre pose sans doute un problème différent, car un cartouche existe, mais il est vierge.

Les stèles non inscrites (SD)

64



Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 53 ; larg. : 32 ; ép. : 20.

2004. 13/327/1.

Croissant lunaire couché.

Sexe indéterminé.

À la partie supérieure, un grand croissant largement ouvert dont le relief est souligné par une rainure.

Observations : la pierre, bien dressée sur le côté gauche, a pu être retaillée en haut et en bas.

65

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Calcaire.

H. : 60 ; larg. : 29 ; ép. : 13.

2004. 13/0000/6.

Croissant lunaire couché.

Sexe indéterminé.

Trace en relief d'un croissant largement ouvert sur la partie supérieure ;
au-dessous, un cartouche à queues d'aronde.

Observations : usure sur toute la surface.



66

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Granit rose.

H. : 112 ; larg. : 30 ; ép. : 25.

2004. 13/1580/44.

Croissant lunaire couché.

Sexe indéterminé.

Trace fugitive, sur la partie supérieure, d'un croissant presque fermé.

Observations : la pierre est rongée dans le tiers inférieur. Le reste présente
une surface comme lissée par l'usure.





67

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).
Calcaire à entroques type Pouillenay.
H. : 88 ; larg. : 45 ; ép. : 14.
2004. 13/1089/1.
Fragmentaire.
Sexe indéterminé.

On distingue encore un petit fronton sculpté en relief au niveau de la partie supérieure, au-dessus d'un cartouche à queues d'aronde.

Observations : la pierre est rongée sur une grande partie droite ; la partie gauche, avec son bandeau bien dressé, reste cependant lisible.



68

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).
Arkose trias.
H. : 70 ; larg. : 42 ; ép. : 18.
2004. 13/995/1.
Personnage figuré.
Masculin.

Personnage en buste. Les traits du visage sont bien structurés, l'arcade sourcilière marquée, les commissures labiales découpées sous un nez fort. La chevelure est en masse bouclée sur les oreilles. Le vêtement à encolure ronde porte quelques plis. Les mains sont ramenées en avant : la droite tient une petite boule, la gauche un objet indéterminé fait d'une tige mince terminée par une appendice circulaire.

Observations : cassures en haut à gauche et en bas à droite.

69

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès.

H. : 61 ; larg. : 39 ; ép. : 16.

2003. 7/8/1.

Personnage.

Féminin.

Personnage en buste. Les traits du visage sont bien marqués, les yeux enfoncés sous l'arcade sourcilière. La chevelure, séparée par une raie médiane, est coiffée en bandeaux. La main droite, levée, présente un gobelet ; la main gauche tient par le dessous un grand flacon à long col.

Observations : cassures sur la pointe de la partie inférieure. Le nez du personnage est brisé.



70

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès.

H. : 102 ; larg. : 52 ; ép. : 16.

2003. 7/0000/1.

Personnage.

Féminin.

Personnage en buste long dans une niche profonde et cintrée. Le visage d'un ovale plein, au menton bien découpé, présente des traits fermes et détaillés : l'œil bordé d'une paupière supérieure, les narines ponctuant le nez au-dessus d'une bouche animée par une lèvre inférieure charnue. La chevelure, séparée par une raie médiane, encadre le visage de mèches fines tirées en arrière. De l'ensemble se dégage une physionomie harmonieuse. Le souci du détail apparaît aussi dans l'aperçu, sous le manteau, de la tunique marquée par quelques petits plis sur l'épaule gauche. La main droite, dégagée d'une grande manche profonde, présente un gobelet. La gauche tient probablement une serviette (*mappa*) roulée.



71



Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 72 ; larg. : 35 ; ép. : 15.

2004. 13/1277/3.

Personnage.

Masculin ?

Le bas de la stèle décrit une courbe symétrique au haut de la niche. Le personnage est debout, presque en pied (mais ceux-ci ne sont pas visibles). Techniquement le sculpteur pour représenter les jambes leur a donné un relief plus fort que le reste du corps ; elles apparaissent ainsi comme plaquées. Sur le visage lisse et plein les traits sont bien découpés ; une impression de douceur s'en dégage. La chevelure est rejetée en arrière depuis les tempes. La main droite, pouce écarté, présente un gobelet pansu ; la main gauche semble simplement posée sur le vêtement.

Observations : bordure gauche en partie cassée.

72



Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Granit rose à deux micas.

H. : 83 ; larg. : 31 ; ép. : 15.

2004. 13/387/1.

Personnage.

Féminin.

Personnage en buste. Sur le fond d'une niche profonde, la tête est très découpée, le relief renforcé par une large cernure. Sur le visage ovale, les yeux sont globuleux, le nez droit, la bouche mince. La ligne des épaules est parfaitement horizontale et les bras sont sans réel volume, comme repliés de façon géométrique. La main droite, dont les doigts sont marqués, présente un gobelet ; la main gauche n'est pas détaillée et ne tient rien.

Observations : partie simplement épannelée ; H. : 31.

73

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).
Grès permien.
H. : 130 ; larg. : 45 ; ép. : 21.
2004. 13/1580/47 et 1580/66.
Personnage.
Féminin.

Personnage en buste court. Le visage a été abîmé par la cassure. Grands yeux, nez droit, bouche aux lèvres épaisses. La chevelure, séparée par une raie médiane, est coiffée en bandeaux au-dessus des oreilles décollées. La main droite semble tenir un gobelet ; la main gauche ne portait apparemment rien.
Observations : brisée en deux, la stèle est incomplète en haut et en bas. Effritement de la pierre au niveau de la cassure.



74

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).
Arkose trias.
H. : 85 ; larg. : 32 ; ép. : 20.
2004. 13/1580/11.
Personnage.
Féminin.

Personnage en buste long. La tête est bien découpée sur le fond de la niche et présente une structure du visage puissante : pommettes saillantes, menton bien détaché sur un long cou, yeux enfoncés sous l'orbite, nez fort, commissures labiales marquées. La chevelure séparée par une raie médiane est coiffée en grosses boucles sur le front et les tempes, et nouée en un petit chignon plat sur le sommet de la tête. Le manteau est animé par de grands plis, l'épaisseur du tissu retenue sur les larges manches. La main droite levée tient le col d'un flacon ou d'un gobelet ; la main gauche, baissée, pourrait présenter une serviette (*mappa*).
Observations : partie simplement épannelée ; H. : 27.



75



Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 74 ; larg. : 45 ; ép. : 15.

2004. 13/1580/90.

Personnage.

Féminin.

Personnage en buste. Les traits du visage aux pommettes saillantes se fondent dans l'usure de la pierre. Un chignon très détaché et tiré vers le haut couronne le sommet de la tête. Les épaules sont larges. La main droite levée tient un gobelet. La main gauche présente une serviette tombant en deux plis triangulaires.

Observations : pierre usée en épaisseur et en surface.

76



Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 67 ; larg. : 35 ; ép. : 15.

2004. 13/1580/55.

Personnage.

Sexe indéterminé.

Personnage debout. La sculpture est presque en ronde bosse, le volume du dos traité en arrondi, mais sans détail. Des montants d'encadrement enferment le bas de la représentation. Le manteau porte quelques incisions pour suggérer les plis du vêtement qui est bordé à la partie inférieure ; des petits pieds en sortent. Les bras sont ramenés en avant du corps. Les mains tiennent des objets difficilement identifiables : main droite, un bâton (?), main gauche un objet rond (boule ?). Représentation d'enfant. Voir la stèle de Secundinus, n° 2004. 13/ 1290/1 ; voir aussi n° 2004. 13/ 1580/41.

Observations : la tête manque, détachée au ras du cou.

77

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 70 ; larg. : 35 ; ép. : 25.

2004. 13/1580/29.

Personnage.

Forme : plat.

Sexe indéterminé

Personnage debout. La tête est large et ronde sur un cou bien dégagé ; les traits sont à peine perceptibles dans l'usure de la pierre. L'attitude est souple, les pieds décalés donnant de l'aisance au bas du corps. Sur la tunique, courte et plissée, retenue à la taille, est visible un médaillon rond en sautoir. La main droite est posée sur la tête d'un chien présenté de face ; la main gauche est brisée. Enfant avec chien, stèle de Secundinus (n° 2004.13/1290/1). Les enfants distingués par le port de médaillon sont bien connus dans des sanctuaires comme celui des Sources-de-la-Seine. Les représentations funéraires sont moins nombreuses.

Observations : taille irrégulière de la stèle. Les bandeaux sont en partie cassés. Usure de surface.



78

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 100 ; larg. : 55 ; ép. : 32.

2004. 13/1580/85.

Personnage.

Sexe indéterminé.

Le cintre de la niche est soutenu par des pilastres à chapiteaux. Le personnage est debout, très fortement découpé dans le creusement de la niche. La tête est large, le visage plein porte de grands yeux et une petite bouche ; une auréole de cheveux coupée aux oreilles l'encadre. Le bord roulé du vêtement dégage le cou, les manches courtes laissent voir les bras. Sur la main droite est posé un oiseau à long cou ; un chien placé de face se tient au pied. La main gauche baissée est plaquée sur des tablettes à écrire. Les pattes du chien sont chacune placée sur un petit support, comme les tablettes à écrire, ce qui donne une impression de gaucherie. Voir nos 2004. 13/1290/1 et 1580/29.



79



Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Granit rose à deux micas.

H. : 74 ; larg. : 52 ; ép. : 17.

2004. 13/1022/3.

Personnages.

Couple.

Personnages debout dans une niche à double cintre. La femme est de face et présente un visage jeune aux joues pleines, des yeux ronds, un nez fort et des commissures labiales bien découpées ; une masse volumineuse de cheveux couronne sa tête. L'homme, jeune aussi, est légèrement tourné vers sa compagne. Le visage gauchement de trois-quarts offre des traits de face ; sa chevelure abondante tombe sur le côté jusqu'au cou. Le bras droit de la femme, sorti d'une large manche, est levé, la main tenant une fleur ; sa main gauche rejoint le poignet de son époux qui tenait lui-même sans doute un objet. Le bras droit de l'époux passe derrière le cou de sa compagne pour lui poser la main sur l'épaule. On relève beaucoup de maladresses tant dans la facture du visage de l'homme que dans celle des bras. Pour des stèles de couples voir n^{os} 2004.13/1580/71 et 392/1.

Observations : légère cassure à la partie inférieure. Usure de surface.

80



Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Calcaire type Fontaines.

H. : 63 ; larg. : 51 ; ép. : 19.

2004. 13/392/1.

Personnages.

Couple.

Personnages en buste. La tête de l'homme est comme fondue, ainsi que ses épaules. On suit la trace de sa main droite, repliée, qui tient un objet aujourd'hui indéterminable. La tête féminine est mieux conservée : les traits du visage allongé se devinent encore ; la chevelure semble divisée, une partie encadrant le visage jusqu'au cou et l'autre relevée en un petit chignon plat. La main droite repliée tient un gobelet ; la main gauche n'était peut-être pas figurée. Pour des stèles de couples voir n^{os} 2004.13/1580/71 et 1022/3.

Observations : légère cassure de la partie inférieure. La pierre est rongée ; le côté droit et la partie inférieure ont disparu. Usure de toute la surface.

81

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 79 ; larg. : 43 ; ép. : 14.

2004. 13/1188/2 et 1580/19.

Personnage.

Masculin.

Personnage en buste. La tête a été sculptée avec soin. Sur le visage au menton très découpé, de grands yeux en amande, un nez triédrique proéminent, une bouche mince et entrouverte dégagent une expression sévère. La chevelure est peignée en mèches régulières ramenées sur le front ; les oreilles sont décollées. Des plis incisifs forment deux bandes sur le devant du manteau et marquent aussi les larges manches.

À chaque main manque un doigt, l'annulaire. La main droite, ouverte, présente un grand gobelet à pied ; la main gauche est fermée sur le manche d'un marteau à tête étroite et à panne longue et mince. Outil de ciseleur ou de sculpteur de pierre ? Artisan du fer.

Observations : en deux morceaux. Cassure sous le buste et au niveau de la partie inférieure. Partie épannelée au pic ; H. : 32.



82

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 43 ; larg. : 40 ; ép. : 18.

2004. 13/1580/80.

Personnage.

Masculin.

D'une manche sort un bras gauche, dont la main serre une grande pince de forgeron, laquelle occupe toute la largeur du bas de la niche. Artisan du métal.

Observations : il reste la partie inférieure de la stèle comportant le bas de la niche et la surface simplement épannelée destinée à être enterrée. Pierre de remploi sans doute : l'arrière est en forme de chaperon ou de demi-colonne. Un large creux à la base de la stèle, sur la face principale, est difficilement explicable.



83



Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès permien.

H. : 49 ; larg. : 29 ; ép. : 33.

2004. 13/1277/2.

Personnage.

Masculin.

Personnage en buste d'un rendu géométrique : sur un long cou le visage triangulaire porte de gros yeux ronds, un nez triédrique et une bouche simplement marquée par une incision. Le corps est de forme quadrangulaire sur lequel sont plaqués les bras comme de petits bâtons. La main droite – ou ce qui en sert à l'extrémité du bras – présente un gobelet.

Observations : pierre en plusieurs morceaux, avec de grosses concrétions. Cassure sous le buste.



84

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès permien.

H. : 83; larg. : 22; ép. : 20.

2004. 13/1580/35.

Personnage.

Forme : triangulaire.

Sexe indéterminé.

Personnage debout dont on ne peut plus suivre que la trace du corps apparemment bûché. Se distinguent encore deux petits pieds grêles sur un socle et, à côté, également sur un socle, une sorte d'autel minuscule. Sculpture naïve, voire simple ébauche.

Observations : la stèle est en deux parties ; des morceaux de la pierre ont sauté en surface, en haut à droite et sur une partie du bandeau. La portion simplement épannelée est très importante.

85

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap). Grès rhétien

H. : 36 ; larg. : 23 ; ép. : 9.

2004. 13/992/1.

Personnage.

Sexe indéterminé.

Un grand visage occupe une large partie du champ d'une surface comme polie ; le contour est dessiné par un trait incisé et les traits sont découpés de façon élémentaire. Représentation naïve.

Observations : le bloc de pierre a été grossièrement équarri pour épouser une forme quadrangulaire, à peine arrondie à la partie supérieure. Quelques éclats.



86

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Calcaire à oncolithiques (Saint-Boil ?).

H. : 115 ; larg. : 44 ; ép. : 12.

2004. 13/994/1.

Personnage.

Sexe indéterminé.

Personnage en buste long. Le visage ovale est encadré d'une chevelure abondante, les traits sont déformés par l'usure de la pierre. Les épaules sont larges ; le bras droit, dégagé de la manche du vêtement, est replié sur la poitrine et la main présente un go-belet. La main gauche baissée tenait semble-t-il par la lanière des tablettes à écrire.

Observations : en deux morceaux. Très usée en surface et à la partie inférieure.





87

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Calcaire.

H. : 54 ; larg. : 38 ; ép. : 18.

2004. 13/1580/82.

Personnage.

Sexe indéterminé.

Les poignets d'un personnage sortent de manches épaisses. Les mains serrées l'une contre l'autre tiennent des objets indéterminés.

Observations : partie inférieure d'une stèle avec le bas de la niche.



88

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 93 ; larg. : 43 ; ép. : 22.

2004. 13/1580/54.

Personnage.

Forme : cintrée, acrotères.

Féminin.

Personnage en buste dans une niche profonde. Sur un cou épais, la face plate du visage porte des yeux globuleux et une grande bouche tracée horizontalement. Les cheveux séparés par une raie médiane sont coiffés en mèches fines jusqu'au-dessus des oreilles. Le bras droit sort de la manche du vêtement, la main serrant une serviette roulée dont les plis sont marqués jusque sur la partie inférieure qui forme une boule (plutôt qu'un flacon – voir n^{os} 30 et 52). La main gauche n'est pas figurée. On note un détail qui se retrouve ailleurs : l'objet tenu par le personnage débordé du cadre de la niche.

Observations : élargissement de la pierre au niveau de la partie inférieure et légère cassure à la base.

89

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).
Calcaire type Fontaines.
H. : 22 ; larg. : 36 ; ép. : 9.
2004. 13/1545/1.
Personnage.
Masculin ?

Une tête masculine (?) est placée très haut dans la pointe du triangle d'une niche. De l'usure de surface émergent encore les contours de la chevelure, la trace des yeux et du nez.
Observations : en deux morceaux.



90

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).
Grès.
H. : 24 ; larg. : 13 ; ép. : 13.
2004. 13/1580/51.
Personnage.
Masculin ?

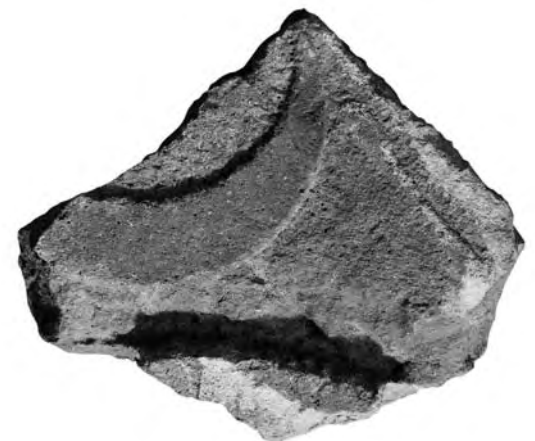
Une tête (masculine ?) incomplète, sous un morceau du bandeau supérieur d'une niche : elle était couronnée de boucles volumineuses. Du visage subsistent l'œil, le nez et la joue droite.
Observations : brisée sur tous les côtés.



91

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).
Arkose trias.
H. : 35 ; larg. : 33 ; ép. : 18.
2004. 13/327/2.
Personnage.
Féminin ?

Haut de buste féminin (?). Le vêtement présenterait un grand pli plat au niveau de l'encolure, s'il en était ainsi. Mais une partie apparemment brute de la pierre, à gauche, est en forte saillie et porte des traces très nettes de ciseau sur le côté interne, comme si le dégagement n'avait pas été achevé. Ébauche ?
Observations : brisée sur tous les côtés.





92

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 23 ; larg. : 45 ; ép. : 13.

2004. 13/1278/6.

Personnage.

Sexe indéterminé.

Buste large d'un personnage détaché depuis le haut du cou jusque sous le bras. Les emmanchures du vêtement sont bien marquées, soulignant le mouvement des bras. La main droite repliée sur la poitrine tient, entre le pouce et l'auriculaire tendu, un objet rond.

Observations : brisée sur tous les côtés.



93

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 45 ; larg. : 23 ; ép. : 21.

2004. 13/1580/36.

Personnage.

Sexe indéterminé.

Un bras droit est visible, ainsi que la ligne de l'épaule, dans un cadre architectural (incomplet) profondément creusé en caisson. L'amorce d'un autre cadre architectural se voit en dessous. Le découpage en caissons évoque une porte de tombeau.

Observations : brisée sur tous les côtés, mais le bandeau gauche, bien dressé, est conservé en partie.



94

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès.

H. : 19 ; larg. : 20 ; ép. : 13.

2004. 13/1580/6.

Personnage.

Sexe indéterminé.

D'un personnage reste la main droite tenant un gobelet.

Observations : brisée sur tous les côtés.

95

Cliché Yannick Labaune (SAM Autun).

Calcaire type Fontaines.

H. : 14 ; larg. : 24 ; ép. : 14.

2004. 13/1580/53.

Personnage.

Masculin.

Dans une niche légèrement cintrée est représentée une tête massive. Les cheveux sont peignés en petites mèches ramenées sur le front.

Observations : tête brisée sous le nez du personnage.



96

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 28 ; larg. : 21 ; ép. : 18.

2004. 13/1580/89

Personnage.

Masculin.

Tête d'homme détachée au ras du menton. Le visage porte barbe et moustache. Les yeux sont étirés sur les tempes, le nez court, la lèvre inférieure bien découpée. Les cheveux sont ramenés sur le front en grosses mèches régulières.

Observations : brisée sur tous les côtés.



97

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès.

H. : 25 ; larg. : 32 ; ép. : 17.

2004. 13/316.1/3.

Personnage.

Sexe indéterminé.

Haut de stèle avec une partie du bandeau gauche. Il subsiste le cou et la trace du bas du visage d'un personnage.

Observations : brisée sur tous les côtés.





98

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).
Calcaire à oncolithiques (Saint-Boil ?).
H. : 78 ; larg. : 32 ; ép. : 13.
2004. 13/1580/57.
Sexe indéterminé.

Il ne subsiste plus de trace de la représentation d'un personnage.
Observations : nombreux manques sur la bordure gauche et plus encore sur la droite.



99

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).
Grès.
H. : 22 ; larg. : 11 ; ép. : 18.
2004. 13/1580/93.
Personnage.
Féminin.

Une tête en fort relief subsiste avec la partie gauche du visage. L'œil est bordé d'une paupière, et le sourcil présente une ligne crantée. La chevelure est coiffée en frange sur le front et tombe sur le côté en grosses boucles ; sur le sommet de la tête, deux petites tresses superposées. Le rendu révèle un soin du détail rare pour l'ensemble de la sculpture.
Observations : brisée sur tous les côtés.

100

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Arkose trias.

H. : 57 ; larg. : 32,29 ; ép. : 13.

2004. 13/1580/70 et 1580/69.

Sexe indéterminé.

Une table de forme incurvée est figurée sur un trépied. Les pieds du support sont galbés comme le sont généralement les trépieds métalliques de service dans les maisons. Sur la table sont placés deux récipients apparemment emplis. À l'origine, ce trépied devait être figuré à côté d'un personnage. Évocation exceptionnelle en pays éduen du banquet funéraire.

Observations : en deux morceaux. Il subsiste une partie du bandeau droit.



101

Cliché Loïc De Cargouët (Inrap).

Grès permien.

H. : 110 ; larg. : 34 ; ép. : 14.

2004-13/1286/1.

Personnage figuré.

Féminin.

Personnage féminin en buste. Le visage, plat, présente des traits sculptés en creux ; le menton est en galoche. La chevelure est séparée par une raie médiane. La main droite porte sans doute une quenouille ; la main gauche un objet figuré par une tige mince et légèrement courbée.

Observations : en deux morceaux.



ANALYSE DU CORPUS

Analyse iconographique : style, signes et symboles (SD)

La majeure partie des stèles est taillée dans de l'arkose triasique, voire dans du grès rhétien. Il existait aussi des stèles en calcaire, mais il n'en subsiste pratiquement aucun exemplaire intact ; la surface de la pierre ayant comme fondu au contact prolongé de la terre, on ne voit alors que des formes démantelées, étirées par l'usure et dont on peut tout au plus deviner le contour (n° 86, n° 98).

À sommet plat, triangulaire ou cintré, les stèles présentent presque toujours des côtés qui ne sont qu'approximativement d'équerre ; et les bandeaux bordant les niches sont souvent irréguliers. Les niches portant des personnages sont généralement peu profondes, et leur limite inférieure se confond souvent avec la surface de la pierre juste dégrossie. Par ailleurs, sur cette portion inférieure destinée tout ou partie à être fichée en terre, et qui peut être importante – représentant parfois jusqu'à la moitié de la hauteur d'ensemble (n°s 24, 27, 49, 84) – les coups de pic ou de polka sont généralement laissés vifs. Tout ceci est grandement imputable à la nature d'une pierre difficile à travailler finement.

Plusieurs stèles se distinguent par un décor architectural affirmé. Le sommet est alors traité en fronton, ponctué par de petits acrotères (n°s 21, 30, 38, 78, 88...). L'encadrement prend même la forme d'un véritable petit temple, des pilastres cannelés avec bases et chapiteaux supportant un tympan couronné d'acrotères sur le monument d'Aufilia (n° 8). Et, trait particulier, ces éléments architectoniques peuvent être simplement plaqués sur la partie supérieure de la stèle qui présente alors un sommet plat : le meilleur exemple est la stèle de Paconia Acisila avec son fronton triangulaire gravé qui abrite un croissant lunaire (n° 3) ; de la même façon des volutes ponctuent le portrait féminin de Blanda (n° 9) ou le croissant lunaire figuré sur la stèle de Flavia lunna (n° 2).

Deux séries apparaissent clairement dans les fouilles récentes de Pont-l'Évêque : les stèles à croissant lunaire et les stèles à personnage.

Stèles à croissant lunaire

Au nombre d'une vingtaine, les premières se caractérisent par un signe astral plus ou moins ouvert (n°s 6, 8, 16, 25, 36, 64...) qui peut être ponctué d'une rosace (n°s 63, 70) ou d'une croix (n° 3). Et, généralement, le nom du défunt se trouve en dessous, porté en lettres cursives sur un cartouche à queues d'aronde.

Cette série vient grossir le nombre d'exemplaires du même type recensés dans les fouilles anciennes du site, voire dans d'autres points d'Autun (cf. p. 130).

Exceptionnelle dans le reste du pays éduen, cette marque de la pierre tombale rapproche la production d'Autun d'une production comparable chez les Bituriges voisins à l'ouest³².

Stèles à personnages

Présentation des défunts

Les stèles à personnages sont cependant la majorité, représentant au moins les quatre cinquièmes de l'ensemble.

Dans une niche plus ou moins profonde, le défunt, homme ou femme – on ne relève que trois stèles de couples (n°s 48, 79, 80) – est figuré en buste, parfois plus court (n° 24) ou plus long (n° 49) que la taille. On peut citer seulement un homme en pied (n° 71) ainsi que trois enfants dans cette même pose (n°s 76, 77, 78) sur les quatre identifiés.

32. C. Kooy, *Le croissant lunaire sur les monuments funéraires gallo-romains*, p. 46-62.

Cette constante dans la représentation en buste trouve sa source, non pas dans l'adoption de la mode latine, en usage quasi systématique en Italie, mais bien dans la nature de la pierre, le grès, qui se prête mal aux subtilités de la sculpture.

Les défunts sont de face³³ généralement dans une niche peu creusée qui semble parfois étroite pour la représentation humaine (n^{os} 4, 56, 73). On relève sur la plupart des visages une simplification des traits : des yeux globuleux, plus ou moins détachés par la ligne de l'arcade sourcilière, un nez droit ou triangulaire bien marqué (n^{os} 1, 28, 56, 58, 68) et une bouche, petite, cernée par une moustache (n^{os} 10, 28, 49, 50, 56, 96). Parfois la bouche est à peine perceptible, indiquée par une simple incision (n^{os} 11, 13, 58³⁴). Et la majorité des hommes porte barbe et moustache.

On pourrait voir là une même production, d'autant plus que certains visages (n^{os} 28, 56) sont d'une identité qu'on se doit de souligner³⁵.

D'autres figures portent l'empreinte d'un rendu plus poussé, d'un modelé plus sensible : n^{os} 5, 21, 27 par exemple. Et des visages imberbes, comme ceux des n^{os} 58 ou 79, marquent sans doute un âge plus jeune que la moyenne, tandis qu'un front ou des tempes dégarnis (n^{os} 5, 48) semblent indiquer un plus grand âge. Mais ce ne sont là que des exceptions.

Pour les figures féminines, si on peut noter la même schématisation des traits que pour les figures masculines sur les n^{os} 57, 69, 72, 88, il en est d'autres d'un style plus élaboré, comme Valeria (n^o 46), Blanda (n^o 9) ou Hilaricla (n^o 22). Et quelques visages se distinguent du commun.

Le travail résolument géométrique de la stèle n^o 22, tant dans la forme du visage que dans le détail de ses traits, donne à la physionomie une force particulière dans sa sévérité, par un contraste, voulu sans doute, avec le soin méticuleux apporté à la chevelure.

Tout à fait différent est le rendu du visage de Ribrio (n^o 38) auquel le sculpteur a apporté, notamment par la marque des pommettes et une bouche courte aux lèvres très charnues, une expression juvénile et heureuse.

La coiffure

La coiffure répond à deux critères principaux : masculine, elle peut être rejetée haut sur le front, mais plus souvent ramenée en avant, et découvre les oreilles ; féminine elle est séparée par une raie médiane qui la divise presque toujours en deux bandeaux réguliers³⁶.

Pour prendre quelques exemples masculins, on peut citer la stèle n^o 44, de mèches régulières et épaisses coiffées en arrière ; les stèles n^o 27 et n^o 56, de mèches régulières et ondulées ramenées sur le front. Le personnage de la stèle n^o 58 porte un casque volumineux de cheveux, tandis que le défunt de la stèle n^o 49 est seulement doté, semble-t-il, d'une mince frange placée haut sur la tête. Ce ne sont que des différences de détail. Le fond reste constant, des cheveux courts et bien coiffés. Une exception est à relever : Eburus (n^o 21) présente une chevelure de très lourdes boucles très découpées, dont l'effet de foisonnement est renforcé par les grosses mèches de la barbe³⁷.

Si les coiffures féminines peuvent apparaître comme des variations sur des bandeaux plus ou moins abondants, on peut en distinguer trois ou quatre modèles qui répondent certainement à des modes locales précises : bandeaux tirés (stèle n^o 22) ou bouffants et larges, couronnés par deux petites tresses sur le sommet de la tête³⁸ (stèle de Pacata n^o 35), bandeaux pyramidants de Ribrio (n^o 38), bandeaux de

33. Une seule exception : l'homme du couple n^o 79, qui est très légèrement tourné vers sa compagne.

34. Voir aussi les découvertes anciennes, sur le même site de la nécropole du Champ-Saint-Roch dans A. Rebourg, *Autun*, n^o 518 et fig. 133.

35. Voir également, parmi les découvertes anciennes, la Petite-Verrerie (*ibid.*, n^o 485 et pl. IV).

36. Dans quelques cas, le seul critère de la chevelure peut soulever des hésitations, c'est alors l'inscription qui, si elle est complète, permet de trancher. C'est le cas avec stèle de Rebricus (n^o 37) ; en revanche, il reste une incertitude pour la stèle n^o 23, de lanua(ria ?).

37. Rappelons par ailleurs la qualité du rendu du visage et l'indication de la pupille de l'œil, détail très rare dans cette série.

38. Mode locale, certes, qu'on retrouve ailleurs en pays éduen, mais qui peut faire penser aussi aux effigies de l'impératrice Faustine l'ancienne.

grosses mèches ou boucles aplaties sur le sommet de la tête (Valeria n° 46 et n° 57) ou terminées par un noeud (Blanda n° 9 et stèle n° 74). Il faut y ajouter une dernière catégorie, la coiffure mi-longue, apparemment plus simple, qui encadre le visage comme sur la stèle n° 70³⁹.

Un bon exemple de mode impériale est révélé par la stèle n° 30. Deux rangées de boucles lourdes roulées sur elles-mêmes forment une sorte de diadème apprêté qui n'est pas sans évoquer les montages de coiffures d'impératrices de la première moitié du II^e siècle après J.-C. comme Faustine l'aînée ou Sabine.

Le vêtement

L'habillement se révèle des plus simples. C'est un manteau, traité uniformément pour les hommes et pour les femmes. À encolure étroite ou large il est indiqué, la plupart du temps, par des incisions plus ou moins rapides, peu profondes, sur la poitrine ou les épaules pour suggérer un mouvement du tissu (n°s 22, 23, 68, 81...). Si ces incisions peuvent être harmonieuses et rendre l'ampleur du tissu (n° 37), elles peuvent être gauches et peu réalistes (n°s 38, 21). Parfois apparaît à l'encolure le bord d'une tunique (n°s 37, 70). Mais l'accent est mis, systématiquement, sur la large ouverture des manches d'où sortent les avant-bras pour mettre en valeur les gestes des défunts.

Les objets symboliques

L'animation des personnages se traduit uniquement par le geste des mains, le plus souvent l'une relevée sur la poitrine et l'autre abaissée à la taille. Ouvertes ou fermées, elles peuvent être gauches, épaisses (n°s 10, 11, 21, 28), voire disproportionnée (n° 81). Une simplification de la silhouette humaine escamote même la main gauche sur les n°s 13, 46, 88.

On remarque sur plusieurs stèles un trait de maniérisme, généralement à la main droite, mais pas seulement : pouce et index sont tendus alors que les autres doigts sont repliés⁴⁰ (par exemple n°s 5, 9, 10, 56).

La main droite présente fréquemment un gobelet, le *poculum*, de forme carrée (n° 46), globuleuse (n° 9) et même à pied⁴¹ (n°s 11, 81) ; gobelet parfois complété par un flacon (n°s 35, 69). Réduction, par la seule évocation du breuvage de félicité, de l'image du banquet funéraire qui faisait le lien entre les défunts et les vivants, le gobelet peut être accompagné d'une serviette, la *mappa*, pliée ou roulée (n°s 70 et 9, 88 ?)

Cette serviette, fréquemment identifiable sur d'autres stèles d'Autun où elle figure plus ou moins dépliée⁴², est plus difficile à reconnaître à Pont-l'Évêque (n°s 9, 30, 52, 70, 74 88) ; roulée et serrée, elle peut se confondre avec un flacon (n° 88, n° 30 ?, n° 38 ?). Il faut relever cependant qu'elle figure aussi, sans doute, sous sa forme plus courante, sur une stèle très usée en surface, retombant en deux pans de part et d'autre de la main (n° 75).

Il est à remarquer, sur un plan général, que cette serviette est essentiellement tenue de la main gauche par des défuntes.

Les outils et les objets de la vie quotidienne

Outre ces objets symboliques on remarque des outils dans les mains de quelques défunts (n°s 5, 11, 13, 15, 21, 27, 49, 50, 54, 81, 62). Le marteau est le plus fréquent et, figuré seul, il a pu servir à désigner globalement une activité artisanale du personnage sans plus de détail (n° 13). Parfois, la forme, plus précise, permet de désigner l'outil comme sans doute le marteau-têtu d'un tailleur de pierre (n° 54).

39. Voir aussi A. Rebourg, *op. cit.*, n° 603, pl. V.

40. Maniérisme qu'on note aussi sur d'autres stèles en pays éduen, à la nécropole de Gratte-Dos (Meulley) ou celle des Bolards (Nuits Saint Georges), par exemple (S. Deyts, *op. cit.*, respectivement 1977 et 1982) ; voire ailleurs, ainsi chez les Séquanes : H. Walter, La sculpture funéraire gallo-romaine en Franche-Comté.

41. Au moins 23 fois représenté, mais le gobelet à pied, en forme de calice, est rare : voir, R. Niaux, Monuments funéraires antiques inédits ou oubliés de la région autunoise, 1995-1996, o.c. à La Rochepot (n° 69, p. 27

42. É. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes*, tome 3, o.c., n° 1937, 1940, 1949, 1953, 1966 par exemple.

Par contre, il est plus délicat de situer l'activité d'Eburus (n° 21) à la vue de son seul marteau, mince et pointu : travail fin sur pierre ou métal ?

C'est accompagné d'une pince que le marteau reste le plus parlant pour évoquer le travail du métal (n° 5), pince qui est par ailleurs bien représentée à Pont-l'Évêque dans les fouilles récentes (n° 82) ou anciennes⁴³.

Reste exceptionnelle dans cette série, la stèle n° 50 où le personnage montre son activité – de dinandier sans doute⁴⁴ – en faisant le geste de frapper avec son petit marteau le col d'un vase posé sur une enclume. Cette image évocatrice de l'exécution d'un travail n'a pas d'équivalent à Pont-l'Évêque⁴⁵.

On peut par ailleurs reconnaître dans le ciseau à larges lames, tenu de la main droite par Lollianus (n° 27), des forces pour tondre ou carder la laine⁴⁶. Tandis que l'outil de la stèle n° 49 reste énigmatique dans sa trace incisée à peine visible.

Parmi les attributs distinctifs de la vie courante, on peut relever aussi des tablettes pour écrire⁴⁷ tenues par deux hommes (n° 56, n° 86 ?) et un enfant (n° 78).

Enfin un défunt, du nom de Brunnus (?) se signale par deux flûtes, des *tibiae* présentées par sa main gauche (n° 10). Les représentations de musiciens sont importantes à Autun, comme en témoignent deux autres stèles figurant aussi des joueurs de *tibia*⁴⁸.

À Pont-l'Évêque comme ailleurs peu d'objets typiques sont mis dans les mains féminines, en dehors des attributs symboliques comme gobelet, flacon ou serviette. Les objets de toilette ou de parure font même défaut, sauf peut-être sur la stèle n° 52 où la main gauche de la défunte pourrait tenir un miroir rond⁴⁹.

Un objet d'activité traditionnelle est le fuseau ou la quenouille, dans la main droite de Trita (n° 45) et dans la main gauche d'Hilaricla (n° 22). Et si l'objet tenu par la première s'apparente à un simple bâton, la quenouille et le fuseau de la seconde sont distincts et très justement rendus.

Particulière cependant semble être la représentation de Ribrio (n° 38) : les deux grandes cruches à anse placées devant la jeune femme ne semblent pas pouvoir être mises au rang d'un gobelet ou d'un flacon à valeur symbolique. Trop importants ici, et posés devant la défunte à la partie inférieure de la niche, ces vases bien dessinés doivent rappeler un travail de poterie exercé par la défunte, soit directement soit au stade du négoce⁵⁰.

Les enfants

Ils occupent une place à part. Nous avons souligné que trois d'entre eux, sur les quatre recensés, étaient en pied, ce qui les distingue déjà des défunts adultes.

Selon les conventions qui leurs sont réservées, trois sont accompagnés de leurs animaux favoris : chien (nos 41, 77, 78) et oiseau (n° 78). Et si le petit chien à queue retroussée de Secundinus (n° 41) est

43. Nécropole des Champs-Saint-Roch, dans A. Rebourg, *op. cit.*, n° 521 et fig. 134.

44. Voir à Sens, É. Espérandieu, *op. cit.*, tome 4, 2768.

45. Voir la stèle de Sens, É. Espérandieu, *ibid.*, 2769.

46. En règle générale l'action précise n'est qu'occasionnelle. Voir A. Rebourg, *op. cit.*, n° 635 et fig. 156, un personnage versant un liquide d'une cruche dans un gobelet.

47. Tablettes toujours tenues dans la main gauche, elles peuvent être complétées par un stylet ou son étui tenu de l'autre main. Parmi les découvertes anciennes de la nécropole des Champs-Saint-Roch, voir É. Espérandieu, *op. cit.*, tome 3, nos 1902 et 1911. D'autres exemples, toujours à Autun, *ibid.*, n° 1903 et 1905 ; l'auteur n'a pas identifié précisément ces objets.

48. Découverte ancienne à la Petite-Verrerie : un joueur de tibia près d'un orgue hydraulique (A. Rebourg, *op. cit.*, n° 488 et fig. 131, ainsi que n° 487). Voir aussi C. Homo-Lechner, dans *Autun-Augustodunum, capitale des Éduens*, p. 312-313.

49. L'hésitation vient de ce que, communément, les miroirs sont tenus par un manche, alors qu'ici il est tenu par derrière. L'identification est cependant des plus probables.

50. L'épigraphie des potiers a donné le nom de plusieurs potiers, notamment à Lyon (voir *Corpus inscriptionum latinarum*, XIII, 1906, 1978, 2033, 10006). Ce sont tous des hommes, mais rien n'empêcherait que la femme d'un potier ait tenu boutique et qu'elle en soit gratifiée. La stèle, ajoutons-le, est d'un travail particulièrement soigné.



Fig. 14. Exemple de rapprochement stylistique entre une stèle provenant d'Autun (stèle n° 35, nécropole de Pont-l'Évêque, cl. L. de Cargouët, Inrap) et une stèle de Nuits-Saint-Georges (nécropole des Bolards, Côte-d'Or, cl. Musée de Troyes)

de stèles découvertes sur un même site et dans un même temps. Mais aussi ces récentes fouilles d'Autun ajoutent à nos connaissances de très riches éléments d'interprétation.

D'une part, la production importante de stèles sans personnage, ponctuées seulement d'un croissant lunaire, identiques à celles de Bourges, illustre cette fois sans conteste que les sculpteurs de cette région ont entretenu des contacts avec les Bituriges voisins, que cette influence se soit exercé dans un sens, dans l'autre ou en interaction.

D'autre part, certaines stèles avec personnage montrent des similitudes si évidentes avec celles trouvées à Nuits-Saint-Georges - Les Bolards (fig. 15) qu'on ne peut qu'en conclure à l'existence d'un atelier commun⁵³. Un « style de la Côte », tel que nous l'avions défini précédemment⁵⁴, ne se cantonne donc pas aux alentours de Nuits-Saint-Georges.

Que la majorité des stèles d'Autun soit en grès et celles des Bolards en calcaire prouve que les sculpteurs se déplaçaient au gré des commandes et ouvraient sur place les carrières nécessaires. Ces deux constatations donnent de précieuses indications sur la façon dont était vécu l'art funéraire dans la Gaule de cette époque, en particulier sur la circulation des artisans par delà les frontières connues, à l'ouest, et en deçà à l'est (biturige et éduenne).

Analyse onomastique (YLB)

Dans la mesure où cet ensemble est homogène, car il est bien daté de la première moitié du II^e siècle de notre ère, les conclusions qu'il est possible de tirer de son étude paraissent intéressantes.

Du point de vue social, les personnages possèdent rarement la citoyenneté romaine : on ne compte que trois gentilices pour 37 noms uniques, indiquant que le titulaire est pérégrin.

Gentilices : n°s 1, 2, 3.

Cognomina : n°s 1, 6, 8, 9, 12, 13, 16, 22, 23, 27, 29, 30, 33, 35, 36 (2), 41, 45, 48.

Noms uniques celtiques : n°s 2, 7 (2), 10, 14, 17, 18, 19, 21, 25, 28, 37, 38, 40, 43, 47, 48.

Nom gallo-romain : n° 39.

d'un rendu vivant, placé de profil devant son maître, on voit combien le sculpteur a eu du mal à présenter de face un même animal sur les stèles n°s 77 et 78.

Il faut enfin remarquer que l'enfant de la stèle n° 77 porte sur sa tunique un médaillon fixé en sautoir par des bandelettes croisées. Ce médaillon était apparemment réservé à des statues d'enfants, notamment dans des sanctuaires comme les Sources-de-la-Seine et Ménestreau⁵¹ et, sur des stèles funéraires, à Auxerre et à Dijon⁵².

La particularité de cet ensemble se situe déjà dans le nombre

51. S. Deyts, Un peuple de pèlerins, offrandes de pierre et de bronze des Sources de la Seine, p. 51, n° 2.

52. Auxerre : stèle de Cocillus (J. Delor, *L'Yonne*, p. 193) ; Dijon : stèle de Claudia (?) (S. Deyts, *Sculptures antiques régionales*, n° 112 ; Y. Le Bohec, *Inscriptions de la cité des Lingons*, n° 71).

53. S. Deyts, *La sculpture antique d'Autun à Dijon*, à paraître.

54. S. Deyts, *Recherches sur les ateliers de sculpture gallo-romaine dans la région de Dijon*, p. 378-380.

Plusieurs artisans ont tenu à revendiquer leur statut à travers les instruments de travail qu'ils tiennent à la main ; nous réservons des remarques à ce sujet pour une enquête ultérieure. Nous notons seulement que, dans ce dossier, rien ne prouve que les stèles représentent des maîtres artisans plutôt que de simples et modestes travailleurs⁵⁵.

Toujours dans le domaine social, on constate également que les femmes sont bien présentes : 18 femmes pour 30 hommes. Le sexe de plusieurs personnages n'a pu être distingué que grâce à l'iconographie, l'épigraphe étant d'un piètre secours dans certains cas, quand le nom est abrégé.

Femmes : n^{os} 2, 3, 8, 9, 12, 22, 23, 25, 30, 35, 38, 43, 45, 46, 47, 52, 57, 58.

Hommes : n^{os} 1, 5, 6, 7, 10, 13, 14, 15, 16, 17 (?), 18, 19, 21, 24, 28, 29, 32, 36, 37, 39, 40, 41, 44, 48, 49, 50, 51, 53, 54, 56.

En ce qui concerne la culture, il faut constater un grand mélange : rien ne prouve que les Éduens d'Autun aient voulu garder leurs noms anciens pour manifester une quelconque hostilité à Rome ou qu'ils aient pris des noms romains pour afficher leur volonté de plaire aux conquérants. On voit déjà qu'un gentilice est accompagné par un nom celtique (n^o 2). La filiation est rarement mentionnée. Quand ce cas se produit, on trouve là encore des mélanges, une fois un père avec un *cognomen* et son fils avec un nom celtique (n^o 48) ; une fois un père et son fils porteurs de *cognomina* (n^o 36) ; et deux fois un père à nom celtique comme le fils (n^{os} 7, 19).

Du point de vue de la grammaire, il n'est pas toujours facile de dire à quel cas est mis le nom du défunt. On peut néanmoins avancer quelques chiffres.

Noms au datif : n^{os} 6, 18.

Noms au génitif : n^{os} 19, 21, 47.

Noms au nominatif : n^{os} 2, 3, 7, 9, 12, 13, 14, 16, 22, 25, 26, 27, 28, 29, 32, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 45, 46, 48, 51.

Index épigraphique

1. Gentilices

Dec(ius, -a) : 1

Flauia : 2

Paconia : 3

2. Cognomina et noms uniques

[...]iucclus : 51

Acisila : 3

Aelianus : 6

Arcurnus : 7

Ari() : 24

Aufilia : 8

Blanda : 9

Brunn[...] : 10

Caca : 12

Caeso : 13

Camulus : 14

Cat[...] : 15

Catianus : 16

Cocillus : 17

Cotubinus : 7

Crobis : 18

Diuxtus : 19

Domus : 27

Eburis : 21

Hilaricla (?) : 22

Ianu(arius) : 1

Ianuaria : 23

Ido() : 24

Iuna : 25

Iunna : 2

Liberalis : 26

Lollianus : 27

Macrinus : 29

55. J.-C. Béal, dans La dignité des artisans, privilège la thèse d'une représentation d'élites locales.

Maiucus : 28	Ribrio : 38
Mammilianus (?) : 30	Sacerisu(s) : 39
Mari() : 31	Sacilus : 40
Martialis : 32	Secundinus : 41
Maternus : 36	Si[...] : 42
Mica : 33	Suadu[gen]a (?) : 43
Minus : 19	Taupinus : 44
Pacata : 35	Trita : 45
Pelicius : 36	Valer(i)a : 46
[Pro]culus (?) : 48	Viduca (?) : 47
Rebricus (?) : 37	Vsacus : 48

3. Particularités

Lapidarius : 40
M(onumentum ?) : 26
Moni(mentum) : 30
Moniment(um) : 47
Operari(u)s : 40

CONCLUSION

Malgré l'étendue de la superficie ouverte et le nombre de tombes enfouies, l'intérêt de la nécropole de Pont-l'Évêque aurait pu se révéler relativement mineur au regard du mauvais état de conservation des vestiges et des conditions de fouille particulièrement difficiles. Pourtant, pour l'archéologue et pour l'historien, la contribution de ce site à la recherche funéraire antique s'est révélée tout à fait inattendue.

Au-delà de l'apport propre du corpus au dossier sur l'art funéraire antique, l'intérêt de cette étude est sans nul doute d'avoir pu localiser précisément un si grand nombre de pièces et plus encore d'avoir observé en détail leurs conditions d'enfouissement. On retiendra l'aspect tout à fait exceptionnel de ce dernier point. En effet, le contexte de découverte des stèles – rejetées dans des fosses dépotoirs ou en position secondaire dans les fosses d'inhumation – est hors du commun et ne manquera pas de susciter de nombreux débats. Qu'est-ce qui a poussé les Gallo-Romains à faire disparaître les stèles de leurs aïeux ? Ce geste procède-t-il d'un acte rituel ou symbolique qui nous échappe ? Les questions sont multiples, les explications sujettes à caution et les interprétations toujours hasardeuses. Il faut maintenant attendre l'émergence d'exemples comparables pour tenter de saisir le véritable sens des faits archéologiques observés.

Le lot exhumé, qui présente une grande unité, a pu être daté avec une assez bonne précision, puisque les monuments découverts ont tous été attribués à la première moitié du II^e siècle. Le fait d'avoir mis au jour les stèles sur leur site d'origine aurait pu fournir une rare occasion de pouvoir confronter les critères de datation fournis par l'épigraphie et la stylistique à ceux obtenus par les observations stratigraphiques et l'examen du mobilier archéologique. Or, la découverte en position exclusivement secondaire des pierres ne permet pas ce type d'analyse. Pour cette première moitié de la période antonine, on remarque que les textes ont été majoritairement rédigés au nominatif. Quant à l'onomastique, elle apporte elle aussi des éléments intéressants : les noms uniques appartiennent aussi bien à la langue celtique qu'au latin. On remarque, par ailleurs, que seuls trois défunts portent un gentilice, dont une Flavia. La majorité, en l'occurrence au moins 45 personnages, donnent un nom unique. Au total, nous avons présenté un citoyen romain et deux filles de citoyens romains pour 45 pérégrins. Du point

de vue iconographique également, les apports ne sont pas négligeables. On a pu relever un assez grand nombre de symboles. L'importance des croissants lunaires montre une parenté avec les Bituriges, alors que le traitement des personnages prouve l'existence de liens forts avec la nécropole des Bolards, ce qui permet de conclure à l'existence d'un atelier unique.

Stéphane VENAULT
Chargé d'opérations et de recherche à l'Inrap, UMR 6249 – Chrono-Environnement

Simone DEYTS
Université de Bourgogne

Yann LE BOHEC
Professeur à l'université Paris-Sorbonne

Yannick LABAUNE
Chargé des missions d'archéologie préventive et de recherche
Service archéologique de la ville d'Autun, ARTeHIS – UMR 5594

Résumé

La fouille d'une vaste nécropole au nord-est d'Autun fut l'occasion de mettre au jour 79 stèles complètes. L'intérêt majeur de cette fouille est de fournir un contexte stratigraphique à la plupart des stèles découvertes qui sont apparues soit rejetées dans des fosses dépotoirs, soit posées à plat l'intérieur de fosses d'inhumation, au-dessus du cercueil. Les raisons qui président à leur enfouissement demeurent encore floues, les faits observés ayant sans doute des causes multiples. Nous nous risquons à proposer quelques hypothèses d'interprétations. En ce qui concerne le corpus, on note sa grande unité, puisque tous les monuments sont datés de la première moitié du II^e siècle apr. J.-C. L'étude onomastique nous renvoie l'image d'une population composée essentiellement de pèlerins. Quant à l'étude iconographique, elle permet de conclure à la présence d'ateliers itinérants à l'intérieur du pays éduen, ainsi qu'à l'existence de modèles communs aux territoires biturige et éduen.

Mots-clés

Artisanat, funéraire, onomastique, sculpture, stèle, II^e siècle apr. J.-C.

Bibliographie

Annales de la Société éduenne, 1862-1864, 16, Autun, imprimerie Michel Dejussieu, 406 p.

Autun Augustodunum, capitale des Éduens, Autun, Musée Rolin, 1987, 411 p.

Balcon Sylvie, Berry Walter, *Les sépultures à sarcophages en plomb de la rue Saint-Étienne à Saint-Pierre-l'Estrier, Document final de synthèse*, Dijon, Service régional de l'archéologie de Bourgogne, 1995.

Béal Jean-Claude, La dignité des artisans, *Dialogues d'histoire d'ancienne*, 26, 2, 2000, p. 149-182.

Beauchamp Céline, *Étude sociologique d'Augustodunum à travers les monuments funéraires gallo-romains*, Mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, Dijon, 1998.

Bel Valérie, *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le midi de la Gaule. La nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, Lattes, Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, 2002 (Monographie d'archéologie méditerranéenne ; 11), 539 p.

Berry Walter, Balcon Sylvie, *Autun et Saint Pantaléon. Saint-Pierre l'Estrier, rue Saint-Étienne. Bilan scientifique 1997*, Dijon, Service régional de l'archéologie de Bourgogne, 1997, p. 57-58.

Billy Pierre-Henri, *Thesaurus linguae gallicae*, Hildesheim, Olms-Weidmann, 1993, 229 p.

Braemer François, *Les stèles funéraires à personnages de Bordeaux*, Paris, Picard, 1959, 158 p.

Delamarre Xavier, *Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique*, Paris, Errance, 2007, 237 p.

Delamarre Xavier, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris, Errance, 2001 (Collection des Hespérides), 352 p.

Delor Jean-Paul, *L'Yonne*, tome 2, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2002 (Carte archéologique de la Gaule : 89/2).

- Deyts Simone, Recherches sur les ateliers de sculpture gallo-romaine dans la région de Dijon, *Revue archéologique de l'Est*, 22, 1971, p. 353-391.
- Deyts Simone, La nécropole gallo-romaines de Gratte-Dos, commune de Meuilley (Côte-d'Or). Les stèles funéraires, *Revue archéologique de l'Est*, 28, 1977, p. 235-240.
- Deyts Simone, La sculpture funéraire, dans Ernest Planson dir., *La nécropole gallo-romaine des Bolarde - Nuits-Saint-Georges*, Paris, Éd. CNRS, 1982, p. 103-145.
- Deyts Simone, *Un peuple de pèlerins, offrandes de pierre et de bronze des sources de la Seine*, Dijon, *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 1994 (*Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est* ; 13), 145 p.
- Deyts Simone, La sculpture de Ménestreau, dans *30 ans d'archéologie dans la Nièvre*, Coulanges-les-Nevers, Imprimerie Saviard, 1996, p. 48-52.
- Deyts Simone, La sculpture antique d'Autun à Dijon, dans *Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, à paraître.
- Dottin Georges, *La langue gauloise : grammaire, textes et glossaires*, Paris, Klincksieck, 1920 (Collection pour l'étude des antiquités nationales ; 2), 364 p.
- Espérandieu Émile, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, tomes 3-4, Paris, Imprimerie nationale, 1910-1911 (Collection de documents inédits sur l'histoire de la France).
- Evans Evans D., *Gaulish Personal Names*, Oxford, Clarendon Press, 1967 (Oxford Books), 492 p.
- Gabelmann Hans, Römische Grabbauten in der Nordprovinzen, dans Henner von Hesberg, Paul Zanker, *Römische Gräberstrassen : Selbstdarstellung, Status, Standard*, München, Bayerische Akademie der Wissenschaften, 1987 (Abhandlungen ; 96), p. 291-315.
- Guillaumet Jean-Paul, *Paléomanufacture métallique : méthode d'étude*, Gollion, Infolio éd., 2003 (Vestigia), 156 p.
- Holder Alfred, *Alt-Celtischer Sprachschatz*, Leipzig-Berlin, Teubner, 1922-1925, 2 vol. [Réimpr. Graz, Akademische Druck- u. Verlagsanstalt, 1961-1962, 3 vol.]
- Kajanto Iiro, *Latin cognomina*, Helsinki, Societas Scientiarum Fennica, 1965, 418 p. [Réimpr. Rome, G. Bretschneider, 1982 (Commentationes humanarum litterarum ; 2).]
- Kooy Colette, Le croissant lunaire sur les monuments funéraires gallo-romains, *Gallia*, 39, 1961, p. 46-62.
- Labaune Yannick, Autun. *Saint-Pantaléon. Pont-l'Évêque (Saône-et-Loire), projet SDIS (parcelle 467 BN n° 77 en partie, pour 6000 m²). Rapport d'évaluation archéologique*, Dijon, Service régional de l'archéologie de Bourgogne, 2007.
- Labaune Yannick, Autun. *Saint-Pantaléon. Pont-l'Évêque (Saône-et-Loire), réalisation d'un bassin de régulation des eaux pluviales (parcelles 467 BN n° 69 et 91). Rapport d'évaluation archéologique*, Dijon, Service régional de l'archéologie de Bourgogne, 2007.
- Lambert Pierre-Yves, *La langue gauloise. Description linguistique, commentaire d'inscriptions choisies*, Paris, Errance, 1995 (Les Hespérides), 240 p., 2^e édition.
- Langner Martin, Szenen aus handwerk und handel auf gallo-römischen grabmälern, *Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Institut*, 2001, 116, p. 300-356.
- Le carynx et la lyre, archéologie musicale en Gaule celtique et romaine*, Besançon, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, 112 p.

- Lejeune Michel, Note sur l'anthroponymie, dans Ernest Planson dir., *La nécropole gallo-romaine des Bolards - Nuits-Saint-Georges*, Paris, Éd. CNRS, 1982, p. 21-32.
- Niaux Robert, Monuments funéraires antiques inédits ou oubliés de la région autunoise, *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, 1991-1992, 55, 2, p. 77-112 et 1995-1996, 56, 1, p. 21-32.
- Planson Ernest dir., *La nécropole gallo-romaine des Bolards - Nuits-Saint-Georges*, Paris, Éd. CNRS, 1982, 190 p.
- Ratel Roger, La nécropole gallo-romaine de Gratte-Dos, commune de Meuilley, Côte-d'Or, *Revue archéologique de l'Est*, 1977, 28, p. 63-98.
- Rebourg Alain, *Autun*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 1993 (Carte archéologique de la Gaule : 71/1).
- Reddé Michel, Les stèles de métier dans la sculpture funéraire gallo-romaine, *Gallia*, 36, 1978, p. 43-63.
- Rolley Claude, Pot à décor en relief, dans *Autun-Augustodunum. Capitale des Éduens*, Autun, Musée Rolin, 1987, p. 140.
- Schulze Wilhelm, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, Berlin, Weidmann, 1966, 647 p.
- Solin Heikki, Salomies Olli, *Repertorium nominum gentilium et cognominum latinorum*, Hildesheim, Olms-Weidmann, 1988, 474 p.
- Urban-Galindo Laurence Aurore, *Le suburbium d'Autun*, mémoire de maîtrise, Université de Paris X-Nanterre, 1993, 2 vol.
- Virlogeux Yvan, *Autun (71). Poste EDF. Diagnostic archéologique*, Dijon, Service régional de l'archéologie de Bourgogne, 1994.
- Walter Hélène, *La sculpture funéraire gallo-romaine de Franche-Comté*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 1974 (Annales littéraires de l'université de Franche-Comté ; 176), 184 p., 56 pl.
- Whatmough Joshua, *The dialects of ancient Gaul*, Cambridge, Harvard University Press, 1976 p.